SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE L'ILE MAURICE,

LU A LA SEANCE ANNIVERSAIRE DU MERCREDI, 24 AOUT 1836,

Par M. Julien Desjardins,

SECRETAIRE ET L'UN DES MEMBRES FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ.

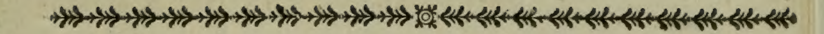
Membre Honor. et correspondant de plusieurs Sociétés de Paris, Londres, Calcutta, Bordeaux et le Cap de Bonne-Espérance, &a. &a. &.



ILE MAURICE.

IMPRIMERIE DU CERNEEN.

1836.



ERRATA.

Page 9, ligne 6, Geffroy, *lisez* Geoffroy.

Page 12, ligne 26, anatomie, *lisez* atonie.

Page 12, note 2, ligne 3, Baudelanque, *lisez* Baudelocque.

Page 14, ligne 4, lontaine, *lisez* lointaine.

Page 20, ligne 26, Ile et en effet, *lisez* île. Et, en effet ;

Page 30, ligne 3, réduit, *lisez* Réduit.

Page 32, ligne 11, plicés, *lisez* plissés.

Page 33, ligne 1, Calyx, *lisez* calice.

Page 33, note 2, ligne 3, Campaulatis, *lisez* Campanulatis.

Page 36, ligne 14, verbenacea, *lisez* verbenacées.

Page 38, ligne 16, Gualteria, *lisez* Guatteria.

Page 39, ligne 14, planets, *lisez* plantes.

Plusieurs autres fautes ont été corrigées à la main par l'auteur.

SEPTIÈME
RAPPORT ANNUEL
SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE L'ILE MAURICE,

Lu à la Séance anniversaire du mercredi,
24 *Août* 1836,

PAR M. JULIEN DESJARDINS,
Secrétaire et l'un des membres fondateurs de la Société.

PREMIÈRE PARTIE.

Généralités.—Aperçu de l'état actuel de la Société.

Il y a un an, à pareil jour, nous célébrions le sixième anniversaire de la fondation de la Société d'Histoire Naturelle ; nous étions loin alors de présumer que par une similitude parfaite de vues et d'intentions, des députations de savans, mues par les mêmes sentimens que nous, élevaient aussi leurs voix, mais bien autrement fortes et harmonieuses, et fesaient entendre l'éloge de celui que nous célébrons tous les ans. En effet, l'année dernière, le 23 Août, on inaugurait à Montbelliard la statue monumentale de Cuvier. (1)

Cette coïncidence d'idées entre une contrée d'où jaillit tant de lumières et une île presque ignorée au milieu des mers, cette sympathie qui n'est pourtant que le pur effet du hasard, offrent à la pensée une foule de rapprochemens pleins d'intérêt.

---

(1) Des recherches faites dans ces derniers tems ont fait connaître que c'est le 23 Août 1769 que Cuvier a reçu le jour, et non le 24 ou le 25, comme la chose a été souvent imprimée, non-seulement à Maurice, mais à Paris.

Ce n'est pas que j'aie la témérité de vouloir mettre en parallèle notre modeste réunion de l'année dernière, avec la fête qui se célébrait en même-tems dans la ville natale de Cuvier, où des hommes sans rivaux, dans leurs spécialités et célèbres aussi par l'universalité de leurs connaissances, rivalisaient à l'envi dans les éloges qu'ils étaient si dignes de prononcer au pied de la statue de bronze de celui qu'ils reconnaissent encore pour leur maître.

Le tems détruira le bronze de ce monument, mais, comme il y aura toujours des hommes admirateurs des merveilles de la nature, et que les générations à venir sauront comme nous apprécier l'élan extraordinaire que Cuvier a su imprimer aux sciences naturelles et en général à toutes les branches des connaissances humaines, son nom glorieux brillera à côté de ceux d'Aristote, de Pline et de Bacon, bien des siècles encore, après la disparition des monumens qu'on lui a élevés de toutes parts. (1)

Plus heureux aujourd'hui que l'autre année, nous avons l'honneur de posséder notre patron et protecteur, Son Excellence l'Honorable Sir W. NICOLAY, Gouverneur de cette île. La Société d'Histoire Naturelle doit être flattée de ce qu'un personnage aussi éminent ait bien voulu quitter, pour un instant, des occupations si nombreuses et si importantes pour venir présider cette séance annuelle.

Nous aimons à consigner, avec un sentiment de vive reconnaissance, que déjà nous avons eu cet honneur depuis que Sir William NICOLAY a succédé à Sir Charles COLVILLE tant dans ses hautes fonctions que

(1) Voyez mon Sixième Rapport, page 5, note 4.

dans celles de patron et protecteur de la Société d'Histoire Naturelle.

Le modeste, le vertueux et sage magistrat que nous possédions encore il y a quelques mois et qui a si dignement rempli les fonctions de président de la Société, de retour aujourd hui dans sa patrie, où il reçoit, sans aucun doute, la récompense qui lui est si légitimement due pour des charges bien autrement importantes et qu'il n'y a pas lieu de développer ici, ne nous a pas oubliés, bien qu'il ait quitté pour jamais peut-être cette île où il a laissé tant d'amis, tant de souvenirs.

A sa première relâche, M. Blackburn nous a fait l'honneur de nous écrire pour nous témoigner qu'il serait au comble du bonheur de nous savoir dans une situation prospère. Nous pouvons, sans trop de présomption, nous flatter qu'en ce moment, malgré l'espace immense qui nous sépare, ses vœux sont dirigés vers la Société d'Histoire Naturelle. Il est difficile de penser qu'un homme qui a constamment professé des sentimens aussi nobles, qu'un homme si plein de cette sensibilité exquise qui fait aimer les sciences philosophiques, puisse ne pas se rappeler avec un certain charme les momens passés au sein d'une Société où chacun avait tant de plaisir à le voir et à l'entendre.

Depuis le départ de M. Blackburn, le secrétaire, fidèle à sa promesse, a eu soin de lui adresser tous les mois le résumé des séances et des copies de quelques unes des pièces qui y ont été lues, espérant qu'elles seront communiquées aux diverses Sociétés de Londres, d'Edimbourg et de plusieurs autres grandes cités où l'on s'occupe des mêmes sciences.

La Société d'Histoire Naturelle, pleine de recon-

naissance pour l'intérêt que M. Blackburn a constamment montré pour tout ce qui pouvait concourir à son avancement, et jalouse de lui donner un témoignage authentique de cette reconnaissance et en même tems lui assurer que le souvenir qu'elle en conserve ne sera jamais effacé, a arrêté d'un commun accord, dans la séance qui a immédiatement suivi son départ, qu'une lettre lui serait adressée pour lui exprimer nos sentimens et aussi qu'une copie du portrait que M. Lemaire a fait à la demande des colons de Maurice, serait placée dans la salle des séances à côté de celui de son prédécesseur.

Nous sommes heureux de pouvoir consigner dans ce Rapport que le peintre créole qui a bien voulu entreprendre ce portrait a[redacted] parfaitement réussi.

A la grande majorité des membres les plus assidus de la Société, l'Honorable Geo. F. Dick, Secrétaire Colonial et l'un des hommes les plus véritablement attachés au pays, a été élu président en remplacement de M. Blackburn, à la séance du 4 Février, la première après le départ de son prédécesseur. Cette élection a eu lieu en vertu d'un réglement portant que les places devenues vacantes, parmi les membres du bureau, seront remplies au moyen d'un scrutin à la séance suivante.

La modestie de notre nouveau président et les nombreuses occupations dans le poste important dont l'a investi son gouvernement, ont pu nous faire craindre ainsi que nous l'avons entendu de sa propre bouche, qu'il n'acceptait la présidence que momentanément. Quoiqu'il en puisse arriver, nous ne devons pas manquer de saisir cette occasion solennelle pour adresser

à l'Honorable Dick nos remercîmens bien sincères et pour nous féliciter en même tems de ce qu'il ait su faire marcher la Société dans la même voie que ses prédécesseurs depuis le peu de tems qu'il est président. Un nouvel essor semble être donné à la Société et il est incontestable que si le chef n'y prenait une part bien active, vainement chercherions-nous ailleurs une autre cause à cette impulsion.

Imbu des mêmes principes libéraux que ses prédécesseurs Telfair et Blackburn, et pénétré comme eux de l'importance dont peut être pour un pays une institution du genre de la nôtre, l'Honorable Dick a déjà fait voir que le président pouvait tenir la Société dans un milieu respectable en lui conservant en même tems ce caractère d'indépendance et de loyauté qui sied si bien à ceux qui n'ont pour but que la recherche de la vérité.

Jusqu'à présent, les hommes distingués que nous avons eus pour présidens, nous ont prouvé qu'à cette indépendance et à cette liberté de conscience, vraiment indispensables dans de pareilles recherches, on pouvait joindre le respect le plus profond et la soumission la plus entière aux lois du pays et les égards les plus grands à ceux chargés de l'exécution de ces lois.

C'est le seul moyen, nous le savons, d'obtenir le secours mutuel sans lequel ni les institutions scientifiques, ni aucun autre lien social ne peuvent subsister.

Pour arriver promptement à la composition du bureau chargé de diriger la Société, je dirai qu'à l'exception du président, les mêmes noms y figurent généralement depuis la fondation.

A la dernière séance annuelle le scrutin les a désignés de nouveau et nous aimons à [redacted] répéter la liste suivante qui compose le bureau actuel :

L'Honorable Geo. F. Dick, *président.*
M. Jacques Delisse, *vice-président.*
M. Wenceslas Bojer, *vice-président.*
M. Julien Desjardins, *secrétaire.*
M. Louis Bouton, *vice secrétaire.*
M. Auguste Drouin, *archiviste.*
M. Henri Collet Bury, *trésorier.*

La Société qui comptait quarante-trois membres il y a un an, a vu ce nombre s'augmenter de dix nouveaux membres dont voici les noms par ordre de réception :

L'Honorable Prosper DEpinay.
Son Honneur James Wilson.
Le Révérend Morris, *évêque de Troie.*
M. [redacted].
M. Alfred Chevreau.
L'Hon. S. : V. Surtees, F. H. S. F R. G. S.
M. Evenor Dupont, *avocat.*
M. François Chaales Des Etangs.
M. Félix Barbé.
M. George Galland, D. M.

[redacted] Cependant nous ne comptons que cinquante-un membres. La mort nous ayant enlevé deux de nos plus anciens collègues : M. Lislet Geoffroy et M. Dabadie.

Onze membres sont en ce moment absens de la colonie. Le nombre des correspondans qui était de soi-

xante-un a été réduit à cinquante-neuf, bien cependant qu'on ait reçu :

M. Edmond Boissier, botaniste à Genève, et M. Médard Malavois, membre du Conseil, à Bourbon.

Cette diminution est encore due à la mort de quatre anciens correspondans, dont j'aurai plus loin le triste devoir de vous entretenir, car ils appartiennent à la classe des hommes qui se sont voués à la recherche des faits, et ils ont rendu des services éminens à la Société en général.

Nous avons ajouté un membre honoraire à la liste des trois savans (1) que nous avions diplomés depuis un an ; c'est M. le conseiller impérial, Charles de Schreibers, le *célèbre* directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Vienne, comme l'appelait Cuvier (2) et bien connu des savans par ses excellens écrits (3) sur les *pierres météoriques*, sur le *proteus anguinus*, Laur. sur les *vers intestinaux* et sur quelques Coléoptères inédits, dont il a publié des descriptions en anglais dans les transactions de la Société Linnéenne de Londres. (4)

L'intérêt tout particulier que ce savant prend pour toutes les Sociétés scientifiques, doit nous faire espérer d'heureux effets de cette nouvelle augmentation.

---

(1) MM. Etienne Geoffroy Saint Hilaire, à Paris.
Pyr. Aug. Decandolle, à Genève.
N. Wallich, à Calcutta.

(2) Cuv. Hist. Nat. des Poissons, I. 267, in-8, 1828.

(3) Bibl. Univ. de Genève, Sc. et Arts, XIV, 157, 1823.

(4) Transact. Linnéenne, VIme. volume.

La perte la plus sensible que nous ayons faite cette année a été dans la personne de M. J. B. Lislet Geoffroy, ancien capitaine du Génie (1) qui a été enlevé aux Sciences et à ses nombreux amis, le huit Février, à l'âge de plus de quatre-vingts ans.

Nous avions pris l'habitude, pour ainsi dire, de le voir à presque toutes les séances où son zèle pour la science lui fesait un devoir de se rendre malgré son grand âge.

Le rang que M. Lislet Geoffroy occupe dans le monde savant et les ouvrages qu'il a laissés dans plus d'un genre, exigent qu'une notice spéciale lui soit consacrée et si déjà elle n'a pas paru, il n'a pas tout à fait dépendu de notre volonté que la chose n'ait eu lieu. (2)

Membre correspondant de l'Ancienne Académie Royale des Sciences de Paris et plus tard, de la première classe de l'Institut de France, membre fondateur de la *Société des Sciences et des Arts de l île de France*, en 1801, puis de celle d'*Emulation*, en 1805; météorologiste exact et consciencieux pendant plus d'un demi siècle, dessinateur remarquable; voilà certes plus d'un titre à la postérité.

Ajoutez à cela trois cartes justement appréciées (3)

---

(1) Sous le Gouvernement actuel, il a rempli les fonctions de directeur du dépôt des cartes et d'architecte civil.

(2) Ceci est conforme à l'assertion du *Mauricien*, du 12 Juin dernier, N . 285. Ce journal m'ayant, pour ainsi dire, fait contracter l'engagement envers le public de faire paraître quelque chose sur M. Lislet.

(3) 1o. Carte des îles de France et de la Réunion, connue des marins sous le nom de *Routier* des deux îles, et qui se trouve entre les mains de tous Elle a été publiée dans l'Atlas du voyage de Bory de St Vincent, 1804. Cependant elle avait paru en 1798 et en 1802 avec quelques corrections, sous le titre de Carte Réduite des îles de France et de Bourbon.

et plusieurs mémoires et voyages, les uns encore manuscrits, les autres insérés depuis long-tems dans des publications périodiques généralement estimées. Enfin son nom cité avec éloge dans une foule d'ouvrages (1) et consacré à un petit promontoire de l'Océanie (2).

Cependant M. Lislet Geoffroy n'a jamais été en Europe, il s'est formé pour ainsi dire de lui-même, dans la société des Tromelin, des Cossigny, des Abraham, des Cailland, des Malavois, des Richemont, noms bien connus dans les annales de notre île.

Il a pris naissance en 1755 à St-Pierre, la Rivière Dabord, sur la propriété de M. Geoffroy, habitant fort instruit qui l'ayant adopté, lui donna la première ins-

---

2o. Map of the Isle of France, with the adjacent Islands, drawn up in 1807, by Lislet Geoffroy, captain of the french corps of military draughstmen, published with the permission of the quarter master general by W. Faden, geographer to H. M. 1814, London.

3o. Memoir and notice explanatory of a Chart of Madagascar and the North Eastern Archipelago of Mauritius; drawn up according to the latest observations, under the auspices and Government of H. E. Robert Townsend Farquhar, by Lislet Geoffroy, member of the Society of emulation of the Isle of France, correspondant of the Royal Society of Paris and London, 1819, *in*-4o, V. and 57 pages.

(1) La *Correspondance Astronomique* du B. de Zach, XI, 73. troisième cahier.

Les Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire de Maltebrun, II, 43 à 59, c'est son voyage à la Baie de Ste-Luce (île de Madagascar) fait en 1787 ; et ib XI 19, 1810 ; Dict. Sc. Nat. V, 49, par Du Petit Thouars; ann. mus. d'Histoire Naturelle de Paris, IX, 145, 1807, par La Billardière. Bull. Sc. Géograp. de Férussac, II No 261 p. 368, 1824 Le voyage de l'*Astrolabe*, par Durville, V 509, 1834. Rev. Enc. X, 655, 1821. Bibl. Univ. Genève, XIX, 71, 1822. Dict. Classique d'Hist. Nat VIII, 320, 1835, par Bory de St-Vincent. Les voyages de Peron, I, 144, 147, 159. Bory, Milbert, les traités de Blumenabach (Bibl. Univ. Genève, L I. 80) Les Trans. de la Société Royale Asiatique de Londres, II, app 73, 1830, le journal " of the Asiatic Society of Bengal. Dec. 1835, IV, 715 Les ouvrages de l'abbé Grégoire, celui sur la *Littérature des noirs*, &a, &a.

(2) Dans le Détroit de Bass, le petit archipel des Iles Hunter contient l'Ile Fleurieu, dans laquelle se trouve le *cap Lislet* (voyage aux Terres Australes, *in*-4o, Paris, p.... cartes, pl.

truction. C'est lui qui plus tard lui adressa un sonnet dans lequel il l'appelle mélanthrope (1)

Nous avons vu dans un précédent rapport qu'il avait accompagné Commerçon au volcan de Bourbon en 1772, j'ajouterai que ses voyages à Madagascar en 1787 (2) et en 1815 et celui qu'il a fait aux îles Seychelles en 1793, n'ont point été en pure perte pour la science.

M. Bernard Ant. Dabadie, professeur de mathématiques au Collége Royal depuis plus de 30 ans, et l'un des astronomes attachés à l'observatoire du Port-Louis depuis sa fondation, (3) s'était fait remarquer par les savans de l'observatoire royal de Greenwich et aussi par ceux de la société astronomique de Londres et de la société royale Asiatique de la Grande Bretagne et de l'Irlande. Il était membre correspondant (4) de cette dernière société qui lui a plus d'une fois donné des preuves authentiques de sa haute considération.

C'est le 28 Juin que ce digne et respectable vieillard, qui était âgé de 67 ans, (5) a terminé sa laborieuse carrière, à sa campagne de la *Montagne Longue* où il élevait une famille intéressante. (6)

---

(1) Sonnet d'un vieux instituteur à Mélanthrope son élève. (Journal des îles de France et de Bourbon, 4 Août 1786, *in*-18, p. 221.

(2) Ce voyage approuvé par l'Académie Royale des Sciences, devait paraître dans les *Mémoires des savans étrangers* (Histoire de l'Académie des Sciences pour 1789, p. 19.)

(3) L'Observatoire a été fondé en 183 .

(4) Il a été reçu le 3 Mars 1832. (The Asiatic Journal, April 1833, VII, 332.)

(5) Il était né à Lambeye, petite ville du Département des Basses Pyrénées, le 10 Mai 1769.

(6) Son fils âgé de et qui marche sur ses traces a déjà été distingué par Sir John Herschell ; une lettre de ce célèbre astronome qui est entre nos mains l'atteste en des termes extrêmement flatteurs.

Nous n'avons eu que bien rarement l'avantage de posséder M. Dabadie à nos séances; mais les sciences, surtout celle des mathématiques et de ses applications à l'astronomie, ne lui en étaient pas moins redevables de beaucoup de travaux qui ont eu l'approbation des savans d'outre-mer.

Tous les élémens des comètes, toutes les éclipses, tant de notre satellite que des autres planètes, tous les phénomènes astronomiques en un mot, étaient calculés par M. Dabadie, long-tems d'avance, et toutes les fois qu'il les a annoncés, les corps célestes soumis à ses calculs semblaient, pour ainsi dire, arriver à point nommé, comme pour prouver l'exactitude de ses opérations.

Occupé presque constamment des corps célestes, M. Dabadie n'a pas laissé cependant que d'employer ses loisirs à publier de petits ouvrages (1) qu'il mettait à la portée des écoles secondaires, qui dans ces derniers tems se peuplaient, de même que le Collége Royal, des enfans de ses anciens élèves.

Il a donné aussi à différentes époques des calendriers (2) et des almanachs qui contiennent une foule de renseignemens utiles pour la localité et dans lesquels on retrouve ces données qui sont d'un usage journalier dans la vie sociale. (3)

---

(1) Traité élémentaire d'Arithmétique à l'usage des demoiselles Ouvrage approuvé par la Commission d'Instruction publique et adopté au Port-Louis, dans plusieurs maisons d'éducation de demoiselles. Par un professeur du Collége Royal, chez Baron & Souvigoec, 1816, *in*-18, de 5 et 63 p. p.

(2) En 1815, Calendrier de l'île Maurice; *in*-18, 31 pages.
En 1816 *dito* *dito* *in*-18, 35 et 66 p. p.

(3) Le *Cernéen*, 7 Juillet, No. 538 et le *Mauricien* du 9 Juillet, No contiennent chacun un article nécrologique en anglais sur M. Dabadie.

Un homme que nous avons vu figurer parmi nos correspondans les plus instruits et les plus recommandables, M. Samuel Lair, D. M. P., dont la mort ne vient que tout récemment de nous être confirmée et cela par l'épouse si pleine de vertus et de talens qui rendait ses jours heureux et qui le pleure encore, a certes quelques droits à nos souvenirs. Le petit nombre d'entre les sociétaires de Maurice qui l'ont connu particulièrement et qui ont su apprécier ses brillantes qualités et ses connaissances profondes et variées, ne considèreront pas comme tout-à-fait déplacé le faible éloge que je lui consacre ici.

La ville de Bayeux, dans le département du Calvados, fut sa patrie et c'est vers la première année du XIXme siècle qu'il vit le jour. Le même département a donné naissance à plusieurs hommes distingués dans plus d'un genre et qui bien qu'étant ses homonymes ne lui sont pas je crois parens.

C'est à Paris qu'il fit ses études : elles furent brillantes et c'est aussi dans cette capitale qu'il présenta et soutint sa thèse pour le Doctorat, le 28 Août 1823. Elle est intitulée : *Propositions et Observations sur la Folie.* (1)

Il publia depuis un mémoire ayant pour titre *Nouveau moyen de guérir l'incontinence d'urines occasionnée par l'anatomie du col de la vessie.* (2)

Puis une *nouvelle méthode de traitement des ulcères*,

---

(1) Paris, *in*-4o, de 23 p.

(2) Ce mémoire que je ne connais pas est cependant annoncé dans l'Almanach Général de médecine pour la ville de Paris, 1827, p. 290.

Le savant Baudelauque a fait sur ce mémoire un rapport très-favorable à l'Académie Royale de médecine, le 29 Mars 1825.

(Voyez le Journal de Chimie médicale.)

ulcérations et engorgement de l'uterus qui a eu deux éditions et qui a mérité les suffrages de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences de Paris et des éloges très flatteurs dans plusieurs journaux. (1)

Le fléau qui décima la capitale de la France en 1832 lui donna une foule d'occasions de montrer son savoir et d'exercer sa générosité. Il publia à cette occasion une petite brochure peu considérable il est vrai, mais remplie de vues sages et de conseils excellens. (2)

Nos journaux ont reproduit presque en totalité ce petit écrit; (3) mais pendant qu'il prodiguait ses secours à tous les malades sans distinction de rang ou de fortune, il était lui-même en proie à un mal non moins terrible. La source de la vie, les organes de la respiration étaient attaqués chez lui et vainement chercha-t-il dans le climat tempéré de Nice un remède à son mal. Il y expira à la fin de Décembre de l'année 1833.

---

(1) La première édition de 1826, 69 p. *in*-8, était un mémoire présenté à l'Académie Royale de médecine; la seconde édition de 1828, en 156 p. avec 2 pl. est augmentée d'un grand nombre de faits d'anatomie et a été présentée à l'Académie Royale des sciences, pour le concours de M. de Monthyon.

Le *Journal des Débats*, 12 Septembre 1828 et 27 Décembre 1828; le *Constitutionnel*, 5 Janvier 1829; le *Moniteur*, 5 Mars 1827; la *Revue Enc.* Mars 1827, XXXIII, 772, en ont parlé.

(2) Notice sur un moyen de se préserver du choléra-morbus; par Samuel Lair, D. M. P.

Epigraphe : " Hâtez-vous de donner à la maladie le degré où elle ne tue pas, pour éviter le degré où elle tue.

Paris *in*-8 Gabon, 1831, 20 p. p.

(3) Dans la *Balance*, journal de l'île Maurice, § I à IX dans le No. 14 du 17 Mai 1832, § X à XII dans le No. 15 du 21 Mai.

La crise dans laquelle s'est trouvée la colonie à cette époque ayant occupé les journaux exclusivement de politique, le reste de la brochure n'a pas été publié.

Comme Samuel Lair ne savait pas flatter et que la fortune ne lui avait pas toujours souri, je suis très porté à craindre que pas une seule fleur n'ait été répandue sur sa tombe lointaine, mais s'il ne sera pas dit du moins, que la Société d'Histoire Naturelle qui lui avait ouvert son sanctuaire, ne lui a pas payé le tribut qu'elle lui devait.

M. James Calder, membre correspondant de la Société Royale Asiatique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, membre de la Société Asiatique et de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Calcutta, un de nos correspondans dans cette capitale de l'Inde Anglaise, depuis 1831, et dont nous avons eu si souvent à nous louer pour son désintéressement et son zèle, a terminé d'une manière bien malheureuse sa laborieuse carrière.

Embarqué vers la fin de 1832, à Calcutta, sur la barque le *Mercury*, avec plusieurs autres personnes recommandables et cinquante laboureurs Indiens, dans le but d'aller établir une colonie au Port du Roi George, à la Nouvelle Hollande, on n'a plus entendu parler depuis ni du navire, ni d'aucun de ceux qui le montaient. Ses collègues de la Société Asiatique ont perdu à tout jamais l'espoir de le revoir.

Son nom qui se trouvait si fréquemment dans les différens comités scientifiques que cette Société si active formait annuellement et aussi parmi les Présidens et Vice-Présidens des différentes sections des autres Sociétés de Calcutta, atteste assez les capacités que ses collégues lui reconnaissaient. *Les Gleonings in Sciences*, publication périodique qui a précédé le *Journal of the Asiatic Society*, contiennent beaucoup

d'articles dus à la plume de M. Calder ; les *Asiatic Researches* contiennent un mémoire fort détaillé sur la géologie de l'Inde, dans lequel il montre de grandes connaissances. (1)

La douceur du caractère de M. Calder et sa modestie n'étaient pas moins remarquables que son savoir.

Il était l'oncle de Sir J. Herschell et depuis plus d'un quart de siècle, il habitait l'Inde. Nos rapports annuels en ont quelquefois parlé et toujours nous avons été bien au-dessous des louanges qu'il méritait.

Nous avons à signaler un fait dont l'omission ne doit pas nous être imputée et qu'une découverte toute récente nous permet aujourd'hui de constater. Nous voulons parler de la mort de Charles Fraser, enlevé le 23 Décembre 1831, à ses nombreux amis et à la science qu'il cultivait avec tant de succès.

Charles Fraser était supérintendant du jardin botanique de Sydney. Il a fait en cette qualité plusieurs excursions dans les forêts de la Nouvelle Hollande, et les journaux publiés en Europe ont fait connaître au monde savant les résultats de ces longues et fructueuses excursions. Parmi les plantes utiles découvertes et recueillies par Charles Fraser, on doit citer principalement la chataigne en gousse *(Castanospermum Australe)* (2) arbre de la famille des légumineuses dont les larges gousses renferment des amandes pleines d'une substance alimentaire agréable et

---

(1) *General observations on the geology of India* avec une carte T. XVIIIe partie, 1 p. 8 à 32 des Transact. of the Physical class. 1829, *in*-4o.

(2) Publiée dans le Botanical *Miscellany* du professeur Hooker, I, 241, pl. 51, 52, 1830, cité par Geoffroy St-Hilaire, nouv. ann. du Museum d'Hist. Nat. I, 408, 1832.

d'un usage répandu parmi les naturels de la Nouvelle Hollande. Il suffirait de cette seule découverte pour l'illustrer.

Un correspondant plus généralement connu que les trois précédens, et je puis même dire, un des hommes le plus universellement connus parmi les contemporains qui ont contribué à répandre la science et qui lui ont donné une grande impulsion M.' le baron Daudebar de Férussac, par cela même qu'il est d'un rang si élevé dans le monde savant ne doit pour ainsi dire que figurer en passant dans cette suite malheureusement trop longue de nécrologie que je terminerai ici. Que pourais-je dire du célébre fondateur et directeur du *Bulletin Universel des Sciences*, de l'auteur de la grande *Histoire Naturelle des Mollusques*, malheureusement inhachevée, qui n'ait pas déjà été proclamé sur tous les points du globe où ce savant était en correspondance, et dans tant de Sociétés qui le comptaient comme un des membres les plus capables et les plus érudits.

Enfin la tribune et l'armée l'ont vu plus d'une fois se montrer avec éclat.

C'est le 21 Janvier de cette année qu'il a terminé sa trop courte mais utile et laborieuse carrière, à l'âge de quarante-cinq ans.

Dans le mois de Septembre dernier un conservateur avait éte engagé ; mais la Société ayant pris des arrangemens nouveaux, la personne qui avait rempli ces fonctions, pendant quelques mois seulement, a été remerciée.

A une séance particulière tenue chez Son Honneur

E. B. Blackburn, le 3 Décembre 1835, et où se trouvaient la majorité des membres composant le bureau, il avait été arrêté, présumant qu'il devait y avoir en caisse une certaine somme d'argent, que des armoires et des bocaux seraient achetés pour une somme d'environ cent piastres et que par ce moyen les collections de la Société seraient mises sur un pied convenable, et que non-seulement les objets qu'elle possède, mais encore ceux dont elle espère s'enrichir bientôt, pourraient être conservés, comme il convient en pareille circonstance.

Nous avons déjà sous les yeux une partie de ces acquisitions. Les bocaux qu'il est impossible de se procurer dans cette île ont été demandés en Angleterre, et ils doivent principalement servir à contenir la collection de poissons que M. Liénard s'est si généreusement offert de former pour la Société.

A la même séance particulière on a arrêté que la Société pour employer utilement ses fonds s'abonnerait à quelques ouvrages d'Histoire Naturelle à Londres et à Paris.

C'est avec un sentiment mêlé de quelque tristesse que nous avons à consigner parmi la liste d'objets offerts cette année à la Société :

Une paire de globes terrestre et céleste, d'une jolie dimension, que notre défunt collègue Lislet Geoffroy a envoyée à l'une des séances qui ont précédé sa mort.

Une fort belle règle de cuivre qui lui servait pour la construction de ses cartes et plans a aussi été offerte à la Société le même jour.

Ce laborieux collègue a laissé parmi nous des souvenirs de plus d'un genre.

M. le Révérend Freeman que son zèle pour les missions évangéliques avait conduit depuis nombre d'années à Madagascar, et que nous comptons parmi les sociétaires, pour ainsi dire, depuis la fondation de la Société, a bien voulu nous offrir, lors de son dernier voyage dans cette île, à l'époque où il effectuait son retour en Angleterre, un *Dictionnaire de langue Malgache* (1) qu'il a composé au milieu de ce peuple qu'il a si bien étudié et sur lequel il doit bientôt nous donner des notions nouvelles.

M. Médard Malavois, notre compatriote, que nous comptons depuis six mois seulement au nombre de nos correspondans de l'île Bourbon, nous a fait hommage d'un exemplaire de ses *Considérations sur l'enseignement* à Bourbon, (2) ouvrage plein de vues sages et d'un grand intérêt pour la localité et qui a été fort goûté de tous ceux capables de l'apprécier.

M. J. N. Casanova, D. M. C., qui figure parmi les membres résidens, mais qui, peu après avoir été reçu, a quitté la colonie, ne laisse pas pour cela de nous faire de tems à autre des envois intéressans et presque toujours, ce sont des ouvrages qu'il a produits qu'i nous adresse. (3) Le choléra-morbus qui a tant exercé les esprits il y a quelques années, a été le sujet d'un ouvrage assez étendu qu'il a publié à Philadelphie.

---

(1) A Dictionary of the Malagasy language in 2 parts, part 1 Engl. and Malagasy, by J.J. Freeman missionary, at Tananarivou, printed at the Press of the Lond. missionary Society by R. Kitching 1835, *in*-8, 421 p. p.

(2) Avril 1835, *in*-4o, 30 p.

(3) General Observations respecting choléra-morbus, by J. N. Casanova. Philadelphie 1834, *in*-8, 173 p. p.

M. F. Magon, notre collègue, qui a ouvert un Cours de physique expérimentale le 7 Juin dernier, dans un des colléges de cette ville (1) et qui à cette occasion a prononcé un discours d'ouverture que les journaux ont reproduit (2) a bien voulu nous en offrir un exemplaire.

Enfin M. Julien Desjardins s'étant décidé à livrer à l'impression la notice lue à la séance anniversaire il y a trois ans, sur Charles Telfair, en a offert quelques exemplaires pour les archives, après en avoir préalablement distribué un grand nombre aux membres de la Société (3).

La Société a fait cette année une innovation, en livrant à l'impression le Rapport sur les travaux, lu à la dernière séance annuelle. Il resterait à examiner maintenant si elle a bien fait et quel avantage il en est résulté pour elle. Ce Rapport destiné principalement aux sociétaires, aux correspondans et aux sociétés qui, dès le principe avaient eu l'attention de nous faire parvenir des pièces du même genre, a été expédié et distribué en presque totalité. Quelques habitans du pays qui ne font pas partie de la Société, mais qui, cependant s'intéressent aux choses utiles, en ont reçu pareillement des exemplaires, et tous ont pu voir l'appel désintéressé et je dirai vraiment amical que chacun

(1) *Mauritius Academy* dont M. Faraguet, notre collègue est *Principal*.

(2) Publié dans le *Mauricien* des 11, 15 et 18 Juin 1836.

(3) Notice historique sur Ch. Telfair, fondateur et président de la Société d'Histoire Naturelle de l'île Maurice, ancien chirurgien-major des vaisseaux de Sa Majesté Britannique, ancien chef d'administration à Maurice et à Bourbon, memb. honor et correspondant de plusieurs sociétés savantes et littéraires, lue à la séance anniversaire de la Société d'Histoire Naturelle, le 24 Août 1833, par M. J. Desjardins, 1836, *in*-8 de 100 p., tiré à 255 exemplaires

de nous s'est empressé de leur faire au sujet des faits à recueillir dans notre île.

Une assez grande quantité de lettres tant particulières qu'adressées à la Société, nous ont déjà fait connaître qu'à Bourbon et au Cap de Bonne-Espérance le Rapport avait été accueilli avec quelque indulgence par ceux qui suivent les mêmes erremens. Nous ne pouvons encore recevoir de réponse des contrées plus lointaines, car il y a à peine quelques mois que l'impression ayant été terminée, nous avons pu faire nos envois.

Deux des journaux qui se publient dans l'île ont rendu compte du dernier Rapport, chacun selon son langage accoutumé (1). Ils nous ont engagé, du moins le *Mauricien*, et à diverses reprises, à profiter des colonnes du journal pour donner plus de publicité à nos travaux qui, jusqu'au moment de la publication de notre Rapport, étaient presque totalement ignorés même de nos compatriotes les plus capables d'en apprécier le sens. Je dois dire ici qu'il n'a pas tout-à-fait dépendu de notre volonté que la chose n'ait eu lieu, et que quelques-uns de nos mémoires n'aient été donnés en entier dans les journaux. Ce moyen que l'on pourrait en outre employer contribuerait bien autrement encore à faire connaître la Société dans notre île et en effet, ces pièces pour la plupart composées après tant de recherches, et toutes écrites dans un but d'utilité générale et avec la conscience la plus pure, perdent infiniment à être analysées et données seulement par extraits.

(1) Le *Cernéen*. No. 451, samedi 12 Décembre 1835.
Le *Mauricien*, No. 230, samedi 12 Décembre 1835, 16 Décembre 1835.

C'est dans les descriptions mêmes de MM. Liénard père et fils qu'il faut chercher à retrouver les espèces de poissons qu'ils décrivent si souvent, et j'engage surtout les botanistes à vérifier des détails si compliqués et si variés des plantes que MM. W Bojer, L. Bouton et Lepervanche Mézière, les représentans de la botanique dans notre Société, décrivent avec tant d'exactitude et de précision, et à lire aussi les mémoires de physiologie végétale et d'économie rurale et domestique que ces deux derniers ont présentés dans le courant de l'année, et ceux qu'ils ont lus précédemment.

Je dirai la même chose pour les notes que nous communique quelquefois M. Desnoyers qui paraît s'être voué entièrement à la géologie et qui, envieux de s'enrichir de faits nouveaux, parcourt en ce moment les rivages inhospitaliers de la grande île de Madagascar.

Quoique au premier abord il puisse paraître singulier qu'un aussi petit nombre de membres se soient présentés dans l'arène cette année, il n'en faut pas conclure que les autres soient restés oisifs. Le nombre des pièces analysées dans la suite de ce Rapport, et qui s'élève à cinquante-cinq, le fera connaître suffisamment, et j'ajouterai que ces pièces se distinguent de celles des années précédentes par le soin que chacun a porté dans leur exécution.

Nous pouvons sans crainte annoncer que, toujours pleine d'ardeur, la Société d'Histoire Naturelle n'a pas un instant interrompu ses travaux ; que les membres qui la composent étudient dans leurs cabinets, avec un zèle quelquefois remarquable, les objets nou-

veaux dont la nature est si prodigue dans cette île, et qu'ils viennent chaque mois offrir à leurs collègues réunis, je puis dire, comme en famille, les uns, leurs doctes élucubrations, d'autres en style plus léger, des glanures qui ont encore le mérite d'apporter de la diversité dans les lectures des séances.

C'est ici que j'envie la plume flexible et sage de quelques-uns de nos collègues pour faire comprendre à nos compatriotes, combien il nous serait agréable de recevoir particulièrement d'entre ceux qui habitent les campagnes, des communications de tous genres pour enrichir nos Archives.

Nous ne ferions pas de nouveau cet appel (1) si nous ne savions qu'il en est qui, ayant vieilli dans une carrière laborieuse et honorable, ont en leur possession des notes qui nous apprendraient comment la nature opérait à une époque où l'aspect physique de notre île était si différent de ce qu'il est aujourd'hui ; si d'autres par imitation, qui entrant pour ainsi dire dans la vie active de leurs pères et qui, sortis du Collége avec une masse suffisante de connaissances pour pouvoir en faire l'application à quelques branches que ce soit, n'avaient aussi le désir si noble et je dirai si naturel à la jeunesse mauricienne, d'apprendre à connaître les productions variées qui frappent sans cesse leur vue.

Nous savons que plusieurs anciens colons ont depuis nombre d'années l'attention de noter les grandes variations du baromètre et du thermomètre, et de mesurer la quantité d'eau qui tombe dans chaque saison.

---

(1) Voyez le Sixième Rapport de l'année 1835, p. 18, 19, 27 et les gazettes citées plus haut.

Ces observations météorologiques seraient pour la Société du plus grand intérêt.

Ceux qui pénétrés de l'importance de l'agriculture, le premier et le plus noble de tous les arts, se vouent entièrement à en faire l'application aux différentes localités, non pas seulement sur les deux plantes, *la Canne et le Manioc*, qui pour ainsi dire servent de pivot unique aux connaissances agricoles de la généralité des habitans, mais qui savent qu'il en existe une foule d'autres dont l'étude et la culture les dédommageraient aussi bien de leurs peines ; ceux là, dis-je, ont la facilité de nous offrir une espèce de calendrier de Flore dans lequel nous apprendrions à connaître les époques où il convient d'ensemencer, de cultiver et de récolter ces plantes.

Et comme il y a moyen de lier d'une manière assez intime les différentes branches des sciences, nous pourrions, sans sortir du vaste domaine des sciences naturelles, apprendre les divers usages auxquels toutes ces espèces sont employées dans l'économie locale.

A ce genre d'observations peuvent même s'employer le sexe à qui la nature a dévolu tant de si précieuses dispositions dans nos climats précoces, et la jeunesse des campagnes qui trouveraient dans l'étude des différentes classes des végétaux, une occupation douce et utile à la fois.

En apprenant les différens noms vulgaires des plantes cultivées et de celles indigènes à notre sol et qui n'ont pas encore été assujetties à la culture, ceux de la Société qui s'occupent de la Flore de Maurice donneraient en échange les noms techniques qui effrayent assez généralement la masse, mais qui sont pour le

moins aussi doux, aussi euphoniques que ceux qu'on leur applique dans chaque quartier de l'île, puisque pour la plupart ils dérivent des deux langues dans lesquelles ont écrit Homère et Virgile et que ces noms sont compris de toutes les nations. Cet échange d'une langue vulgaire contre une langue savante aurait non-seulement quelque chose de fort piquant, mais finirait aussi par rendre l'une et l'autre plus familière à chacun.

Si le pinceau ou le crayon habile de tant de personnes que nous connaissons ici, était quelquefois employé à fixer sur la toile ou sur le papier les productions de la nature, et que surtout, pour rendre plus précieux et plus vrais leurs dessins, elles voulussent consulter les naturalistes pour savoir quel caractère il convient de faire ressortir quelquefois, même aux dépens de tel autre, leurs ouvrages auraient un mérite de plus, et en même temps la science y gagnerait.

C'est en consignant l'apparition d'un animal dans une contrée, d'un oiseau dans une vallée ou dans un bois, ou d'un essaim de papillons ou d'autres insectes dans une localité, que les naturalistes ont été conduits quelquefois et le seront bien souvent encore, à connaître les mœurs, les habitudes de ces différentes classes d'êtres. C'est un chapitre fort curieux de leur intéressante histoire, et que nous recommandons particulièrement à nos compatriotes de Maurice et à nos voisins de Bourbon.

Les poissons remontent quelquefois d'eux-mêmes, et sans qu'aucune cause apparente semble les y forcer, les ruisseaux, les fleuves. En étudiant cette migration, on pourrait peupler nos rivières des espèces si nom-

breuses qui errent dans nos mers. Ce serait rendre l'océan tributaire de nos eaux douces.

Enfin, l'éducation des bestiaux et de tous les animaux de basse cour, sans oublier celle des abeilles ;

Les essais faits pour introduire soit des oiseaux, des quadrupèdes ou des poissons, et surtout des plantes ;

Les différens moyens employés par les colons industrieux, pour faire la chasse aux différentes espèces de gibier ;

Ou pour détruire les animaux nuisibles qui pullulent d'une manière si effrayante depuis quelques années ;

L'époque de la ponte chez les insectes et les oiseaux, leurs nidifications, le temps de la gestation et de l'incubation chez les uns et les autres, celui ou les poissons frayent ;

L'exploitation des carrières de pierres, de madrépores &a.

Le creusement des puits et surtout le percement de ceux dits artésiens, dont aucun n'a encore réussi dans nos îles ;

Toutes espèces de fouilles en général ;

Les expériences sur la force, la pesanteur et la durée des bois, et l'emploi des différentes espèces dans les arts ;

Les plantes usuelles pour toute espèce d'application en général, et j'ajouterai : les cas de monstruosités tant des animaux que des végétaux.

Ceux de la fécondation extraordinaire ;

Ceux d'albinisme assez communs dans quelques quartiers, et tout ce que l'on comprend généralement sous la dénomination de *lusus naturæ.*

Et une foule d'autres dont la seule énumération pourrait étendre de beaucop ce simple aperçu, font voir à l'observateur intelligent et consciencieux, combien sont nombreux les sujets sur lesquels il peut exercer sa sagacité, et ce n'est pas trop s'avancer, que d'oser assurer que chacun peut fournir la matière d'un volumineux mémoire, si l'observateur sait considérer son sujet sous toutes ses faces.

DEUXIÈME PARTIE.

Résumé des travaux de la Société.

In scientiâ naturali Principia veritatis observationibus confirmari debent........ LINN: Philos: Botan: p. 287 1780 2e Ed.

GÉOLOGIE

L'ouragan du 6 Mars dernier, qui a causé tant de ravages, non seulement dans notre île, mais encore à Bourbon, a produit sur quelques parties du rivage de Flacq, un accroissement remarquable dans les dunes qui bordent la localité connue sous le nom de *Quatre Cocos.*

M. Julien Desjardins a parlé de cette particularité dans une note, d'où il résulte que ce rivage recouvert en général de dunes ou buttes de sables madréporiques qui s'élèvent jusqu'à 20 et 25 pieds, et quelquefois plus a vu ses bords s'accroître de 6, 8 et 10 pouces dans toute leur étendue, et cet accroissement a éte causé par une grande quantité de sable enlevé par les vents, et retenu peu-après par les pluies et la végétation du gazon qui tapisse toute cette côte.

M. J. P. Desnoyers, toujours soigneux de noter dans les différents voyages qu'il fait dans l'île, les lo-

calités qui offrent quelques particularités remarquables, et d'en donner communieation à la société, a lu récemment une note sur un gisement de Dykes de trapp ou filon trappéen qui se trouve à peu de distance du versant de la montagne du Cap, près le ruisseau créole, à la Savanne. Le terrain de wacke (ou wakke, ou vake), qui lui sert de base, est un assez grand plateau, battu des vagues daus les hautes marées, et que de la grande route l'on domine parfaitement. De la vakite rougeâtre encadrée assez uniformément par les filons trappéens, dont la puissance est d'environ 5 à 10 pouces, et qui se trouve fissuré longitudinalement, se montre dans les 2 grandes séries qui distinguent si éminemment cette localité. La série méridionnale est plus décomposée que celle du Nord, la mer la détruit constamment et ce n'est qu'en y portant une attention soutenue qu'on peut la distinguer parfaitement. Celle du Nord est dans un état de conservation remarquable, et notre collègue ne craint pas d'assurer que c'est un des gisemens trappéens les plus curieux qu'on puisse indiquer aux observateurs.

M. Enouf, habitant de cette île, ayant fait entreprendre par M. Carrié, ingénieur-mécanicien, le percement d'un puits artésien, sur sa propriété, située dans le Nord de l'Ile, à l'endroit appelé le *Mapou*, et ayant eu recours à la société pour se procurer l'ouvrage de M. Garnier, qui traite de cette partie, nous a donné communication de quelques uns des faits qu'il avait observés dans ce travail. La sonde avait alors atteint 60 pieds en traversant plusieurs lits presque contigus de pierres extrêmement dures, et qui règnent jusqu'à la surface du sol. Par le moyen d'une ou deux barriques d'eau que l'on versait chaque jour dans ce

sondage, on évitait de retirer l'instrument pour débarrasser le trou du résidu pierreux. Cette eau s'écoulait dans les fissures nombreuses qu'offrent ces différens lits de rocher.

La sonde armée d'un ciseau de deux pouces de diamètre, perçait dans un jour 5 pieds de roches, par le moyen de la percussion.

M. Lépervanche Mezière a lu une note sur une substance blanchâtre qu'il a trouvée à la *Mare à Citron*, dans la commune de *Salazie* (Ile Bourbon) ; et dont il a enrichi notre collection. Cette singulière substance, qu'il désigne sous le nom de *sable volcanique*, se trouve par couches de 2 pieds environ d'épaisseur, sous le dépôt de terre végétale. Elle est quelquefois entremêlée de fragmens d'une lave poreuse, qui ressemble exactement à celle qui se rencontre si communément dans cette île voisine. Notre collègue l'ayant soumise au foyer du microscope y a aperçu des points brillans qui lui ont paru être de la chrysolithe, et c'est principalement ce qui l'a conduit à penser que c'était une production volcanique.

MÉTÉOROLOGIE.

Cette science a pris depuis quelques années un développement et une importance telle, que des sociétés et des ouvrages périodiques lui sont spécialement consacrés.

Elle a vu disparaître, dans notre île, son plus ancien, et je dirai son plus zélé représentant, M. Lislet Geoffroy, qui, tous les ans, nous communiquait un résumé ou tableau des observations qu'il faisait 3 fois par jour, chez lui, dans un des faubourgs de la ville du Port-Louis.

N'ayant pas donné de suite à ce travail pendant la dernière année de sa vie, nous n'avons pas cette fois à parler de lui.

Bien que les observations météorologiques se fassent à l'Observatoire du Port-Louis, sous la direction de M. Lloyd, M. J. Desjardins a pensé que celles faites à Flacq, sur son établissement, à 22 milles du Port-Louis, dans une localité découverte et hors de toute influence quelconque, pourrait être de quelque utilité, et dans cette conviction, il a commencé depuis quelque tems, une suite d'observations sur le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre, l'udomètre, l'athmomètre ou évaporatoire et la girouette ou anémomètre. Ces observations se répétent 4 fois par 24 heures, et même celles du thermomètre sont notées dans le cabinet, et en plein air sur 2 instrumens ; l'eau recue dans l'udomètre est aussi mesurée tous les matins et tous les soirs, avec des mesures qui donneraient exactement, si on le croyait nécessaire, la centième partie d'une ligne.

Comme ces observations n'ont reçu que depuis le mois de Mars le grand développement que l'on vient de lire, et que les tablaux n'en ont été présentés à la société, que depuis cette époque, nous nous contenterons de quelques détails, pris pour ainsi dire au hazard dans ces tableaux, réservant pour une autre occasion, à donner des résultats plus satisfaisaisans, et qui pourront être déduits, soit d'une année ou d'une période astronomique quelconque.

Nous constaterons d'abord que dans l'ouragan du 6 Mars, le baromètre est descendu juqu'à 26 p. 4 lig. (712 millimètres ou 28 pouces anglais) c'est-à-dire

plus bas qu'on ne l'avait je crois, observé en ville à aucune époque.

Au réduit, résidence du gouverneur, le baromètre est descendu dans le même ouragan à 27 pouces 30, c'est-à-dire 8 lignes plus bas qu'en ville (25 pouces 8 lignes français). Il est vrai de dire que cette localité est à plus de 800 pieds au-dessus du niveau de la mer. (1)

La quantité d'eau tombée dans cet ouragan a été de 8 pouces anglais, 7 $\frac{1}{2}$ français, (203 millimètres) mesurée par M. Lloyd à l'observatoire.

La quantité d'eau que l'auteur des observations faites à Flacq a notée dans les mois de Avril, Mai, Juin, Juillet et Août est de 240 lignes. (541 millimètres) provenant de 88 jours de pluie. On peut remarquer que dans cette quantitité il y en a 125 lignes (282 millimètres) pour le jour, et 115 lignes (236 millimètres) pour la nuit.

Le minimum du thermomètre en plein air, à Flacq, au lever du soleil, a été de 10 o. Reaum (12,60 Centig. 55 Fah.) le 4 Juin; le baromètre était alors au minimum du mois 29. 8. 2. angl. (28 p. franç. 758 millimètres), l'hygromètre était à la moyenne.

Pendant ces 5 mois, il a tonné 2 fois en Mai, 4 fois en Avril.

BOTANIQUE.

M. W. Bojer, qui depuis quelque tems s'occupe de la confection d'un catalogue détaillé des plantes qui

---

(1) Note de l'Ingénieur anglais Th Lock Lewis, R. E.
28 pouces anglais valent 711,19 millimètres.
28 pouces français valent 757,96 millimètres.
(Annuaire du bureau des longitudes.)

croissent à Maurice, tant celles indigènes que celles qui y ont été introduites, et qui, lui-même a si puissamment contribué à enrichir le pays de plantes exotiques, a saisi cette occasion d'une révision générale de son herbier pour décrire quelques plantes qu'il a trouvées à la côté d'Afrique, principalement à Mombaze et à Zanzibar, lors du voyage qu'il a fait dans cette partie du monde, il y a 14 ans, et aussi à Madagascar et aux îles Comores.

Quelques-unes de ces decriptions avaient été faites sur les lieux même, et depuis envoyées avec des dessins faits sur le vivant à M. Delille, professeur de Botanique à Montpellier, pour être publiées aussitôt ; mais par des circonstances tout-à-fait indépendantes de la volonté de ce savant, ce n'est que tout dernièrement que quelques-unes ont paru dans les *annales des sciences naturelles* (1) ; les autres ayant été publiées depuis longtems dans le *Botaniacl Miscellany* du professeur Hooker.

Parmi les 18 espèces décrites dans le courant de cette année, 2 appartiennent à des genres nouveaux, de la famille des Convolvulacées, Rob. Br. et forment avec les 6 espèces qui vont suivre immédiatement et qui sont aussi de la même famille, le sujet du dernier travail présenté à la société.

Il a appelé le premier de ces genres Elythrostamna Boj. mot formé du grec *involucrum*, elytre, enveloppe et *urna*, vase, parceque effectivement son involucre monophylle est très-grand, urceolé,

(1) Descriptiones et Icones plantarum rariorum quas in insulis africæ australes detexit anno 1824. W. Bojer; Bot. professore in Collegio Regio Insulæ Mauritii. (Ann, Sc. Nat. Bot. IV. 262 à 269. av. pl. Nov 1835.)

à bord roulé en dedans, à lobes recourbés et s'évasant sur les côtés. Deux fleurs sont insérées dans le fond de l'involucre. Le calice est 5-phylle ; la corolle en soucoupe (hypocrateriformis), son limbe est uni. Il existe 5 étamines au milieu du tube, elles sont filamenteuses, glabres. Les antheres sont en forme de lance et biloculaires ; l'ovaire contient 4 ovules ; le style est unique et son sommet est contourné. Le stigmate est terminé en tête évasée. La capsule a 2 loges, contient 2 semences trigones et glabres. Les cotyledons sont plicés.

Il a donné à l'espèce le nom d*Elythrostamna Convolvulacea*, Boj. (1). C'est une plante herbacée, à racines fibreuses, à tiges nombreuses et glabres, à feuilles éloignées, grandes, affectant des formes assez variées, les unes sont en cœur profondément échancrées, les autres aigües ou acuminées, toutes sont entières, pubescentes sur chaque face, très-molles, les pédoncules sont axillaires ou opposés aux feuilles, et solitaires, rarement les fleurs sont au nombre de plus de 2, elles sont roses.

Cette plante a été trouvée à Comore, et dans l'intérieur de Madagascar. Elle croit aussi dans les champs cultivés à Anjouan. Elle fleurit en Avril et Mai.

L'autre genre a été appelé par notre collègue *Spiranthera* dont l'étymologie grecque spira et anthera, annonce que les anthères sont contournées en spirale.

(1). E. Convolvulacea, Boj., herbacea, foliis cordatis, acutis integerrimis utrinque pubescentibus pedunculis axillaribus vel oppositifoliis, folio longioribus involucris latis urceolatis sœpè bifloris, striatis, hispidis, flores rosei, genitalia inserta.

Le Calyx est 5-phylle, comme dans le genre précédent ; la corolle en cloche ; le limbe légèrement divisé en 5 lobes, les étamines au nombre de 5, le style unique, le stigmate bilobé et épanoui, les capsules à 2 loges, les semences 3-gones, velues.

Ce genre que M. Bojer a créé pour une plante des îles Comores, et qui est maintenant répandue à Maurice, n'est qu'un démembrement du genre *Ipomea* et *Convolvulus*, Auct., et même il serait porté à croire que ce pourrait bien être le *Convolvulus peltatus*, Forst. représenté depuis longtems dans Rumphius (amb. V. 5. t. 157.), et dans cette alternative, il a conservé cette épithète, car elle devient la *Spiranthera peltata*, Boj. (1).

Dans la même famille des convolvulacées, nous trouvons 2 espèces du genre *Jacquemontia*, Choisy, qui sont :

Jacquemontia umbellatta, Boj. (2), qui est grimpante, pubescente, à tige filiforme ; ses feuilles sont allongées à base entière, cordiforme, les pédoncules sont axillaires et solitaires. Plusieurs fleurs sont supportées sur la même tige. Le corolle campanulée a le tube court, son limbe a 5 lobes, les capsules sont globuleuses et à 2 loges. Elle habite les îles Comore et les champs montueux près de *George Town*.

---

(1) S. peltata, Boj Perennis scandens, foliis oblongo ovatis acuminatis basi lœvè cordatis, peltatis, glaberrimis, flores axillares peniculati lutei, antheres longis spiraliter contortis, bracteis latis caducis, seminibus pilosis.

(2) *Jacquemontia Umbellata*, Boj. herba annua pubescens volubilis, olbongo-ovatis, integris acuminatis, subcordiformibus peduncullis axillaribus solitaris, umbellatis, corollis campaulatis extus 5 radiatis flores pallide rosei.

Et *Jacquemontia hastigera*, Boj. (1).

Dans celle-ci les feuilles sont sessiles, linéaires, lancéolées, mucronées, hastées, à oreillette et amplexicaules ; son aspect est assez singulier, surtout à cause de la couleur qui est d'un vert noirâtre. Les pedoncules sont axillaires, et ne portent qu'une fleur. La corrole est jaune. Les capsules sont pyramidales, Les semences noires, cylindriques, et glabres. Elle croit dans les mêmes localités que la précédente.

Nous trouvons encore 2 espèces nouvelles d'*Ipomea* qui croissent pour ainsi dire dans les mêmes localités ; ce sont :

L'*Ipomea ligulata*, Boj., qui est annuelle, volubile, velue, à feuilles allongées, lancéolées, sagittées, pointues et tant soit peu sinuées; les fleurs sont roses, axillaires, en faisceaux, portées sur des pédoncules très-courts. Les folioles du calice plus longues que la corolle, à sommet large et en forme de languette. La corolle petite, sans tube, le limbe droit, à 5 lobes, mucronés. Les anthères sagittés, le style de même longueur que les 5 étamines, le stigmate avec une tête, les capsules globuleuses, à 2 loges, les semences trigones, jaunes, glabres.

L'*Ipomea macropoda* Boj., plante vivace, à tige épaisse, herbacée, ciliée, volubiles, à feuilles anguleuses et cordées, pointues, les fleurs terminales à tête

(1) *Jacquemontia hastigera*, Boj. Perennis, volubilis, foliis lineari lancéolatis, sessillibus, mucronatis, hastatis, auriculis, amplexicalibus mucronatis, glabris, pedunculis axilaribus 1 floris, medio bracteis, duobus oppositis, calycis foliolis latis, cordatis hastatis corolla campanulata lutea. Stylus bifidus, stigmata complanato ovata, capsulis 2 locularibus loculis 2 spermis, genitalia semiexserta.

bleue, 8 folioles environ à la base de l'involucre. Le calice a 5 folioles velues, longues, blanches, la corolle est petite. Elle ressemble du reste à la précédente.

Dans le genre de *Calonyction*, Choisy, notre collègue décrit le *Calonyction comorensis*, Boj., qui croît dans les mêmes lieux. Ses fleurs sont blanches, grandes, la plante est vivace et ligneuse.

Enfin un *Hibiscus* qu'il appelle *H. Polymorphus*, Boj., dont la tige filiforme est rabattue, couverte d'aspérités, d'une couleur purpurescente ; à feuilles éloignées, polymorphes, orbiculées, cordées, à 3 et 5 lobes, linéaires, lancéolées ou hastées, crénelées ou entières.

Dans l'ordre des Scitaminées, R. Brown, (Monandria monogynia L.) une espèce du genre *Costus* auct., a été appelée *Costus sarmentosus*, Boj. (1). Elle croit à Zanzibar, le long des ruisseaux et parmi les arbres, aujourd'hui on la cultive à Maurice, c'est une espèce remarquable par la blancheur de ses fleurs, et plus encore par ses longues tiges qui grimpent jusqu'au sommet des arbres à 30 et 40 pieds, chose qui ne se rencontre pas dans cette famille.

Car. Sp. — Caule sarmentoso-scandente, foliis lato lanceolatis acuminatis, subtus adpresè villosis, supra glabres, subconvolutis, spicis subglobosis, squamis densis, ovatis, striatis, apici glandulâ, crassâ, instructa. Nectarium labello oblongo cucullato e basi filamentum, cincto apice fimbriato, capsulis subcompressis retusis, calice coronatis, 3-locularibus, seminibus apice truncatis basi squamulis cinctis.

---

(1) Elle est décrite dans les Ann. des Sc. Nat. IV, 262, pl. 8.

Dans l'ordre des Rubiacées, Juss. (Pentandria monogynia L.) une espèce de *Mussœnda*, Auct. qui croit aussi à Zanzibar, mais dans les lieux sablonneux et arides et sur les collines, elle fleurit en Août et Septembre.

M. Rufa, Boj. (2), plante ligneuse, à fleurs blanches, marquées de roses, et dont voici les caractères spécifiques :

M. Rufa. Fruticosa, foliis elliptico lanceolatis, basi obtusis, emarginatis, corymbes terminalibus 2 fidis, bracteis stipulisque erectis setaceis ciliato hispidis. Capsulis globosis, calyce coronatis, seminibus 3-angularibus, nigris. Planta tota pilis rufis densè obsèta.

Dans l'ordre des Verbenacées, Rob. Br. (Didynamia Angiosperma L.) Le genre Vitex L. a offert à M. Bojer une espèce qu'il a appelée *V. Chrysoclada*, Boj., c'est-à-dire à *rameaux d'or*. Elle croit dans les lieux bas, à Zanzibar et à Mombaze, ses fleurs en corymbe, sont blanches ; le fruit est globuleux, noir, comme cette espèce a été décrite dans les *annales des Sciences Naturelles*, (IV. 268.) je ne m'étendrai pas davantage sur ce qui la concerne.

Dans la grande famille des Légumineuse qui a subi tant de subdivisions, M. Bojer a fait connaître une espèce de *Bauhinia*, qu'il appelle *B. Aurantiaca*, Boj. qu'il a déjà décrit dans les *annales des Sciences Naturelles*, (IV. 264.) c'est un arbrisseau de 15 à 18 pieds de hauteur, dont les fleurs sont d'une fort jolie couleur orangée. C'est à la baie de Bombetoc, à Mada-

(2) Dans le Ann. d. d. p. 264, on lui applique le nom de *M. Zanzibarica*.

gascar dans les lieux arides, et aussi à l'île d'Anjouan qu'elle croit. Introduite aujourd'hui à Maurice, elle fleurit en Février et Mars.

Le genre *Crotalaria* a offert l'espèce suivante.

C. Strigosa, Boj., à fleurs terminales en épi, d'un jaune sale, la corolle à son étendard ovale, et strie de roux, les ailes sont striées de même, la carène est verte ; elle croit à Zanzibar, dans les champs humides, maintenant elle orne les jardins de Maurice, elle fleurit en Avril et Mai.

Le grand genre *Polygala* L. qui est devenu le type de la famille des Polygalées, Juss. (Diadelphia Octandria L.) a offert une espèce que M. Bojer a nommée *P. Conosperma*, Boj., et qui est décrite dans les *annales des Sciences Naturelles*, p. 266. Elle croit sur les rochers élevés du littoral de Mombaze, et fleurit en Aout et Septembre.

J'entrerai dans quelques détails au sujet d'une plante rapportée de *Mombase* et qui appartient à l'ordre naturel des Polygonœ, Juss. (Octandria trigynia L.)

Décrite d'abord sous le nom de *Polygonum owenii*, (ann. Sc. Nat. IV. 267. Pl. 9). M. Bojer vient de la ranger dans le genre *Ceratogonum*, qui a été établi assez récemment par le professeur Meissner, de l'université de Basle en Suisse dans sa *monographie des Polygonèes des Indes Orientales*, sur une plante découverte au Bengale par M. Wallich, et qui provenait des graines envoyées par M. Bojer.

Le Polygonum Owenii, Boj. (Ceratogonum Owenii, Boj.) se trouvant décrit et même représenté dans les annales des Sciences Naturelles, comme je l'ai in-

diqué plus haut, je me bornerai à dire que cette plante monoique porte de très-petites fleurs en épi, sur une tige allongée, elles sont jaunatres, les 8 étamines sont d'un beau rose; elle croit aujourd'hui avec quelques succès à Maurice. C'est au commodore Owen de la marine Royale, qui a fait de si importantes observations en Afrique et dans les Indes, que cette espèce est dédiée.

Le genre *Mimusops* L. de l'ordre des *Sapotées*, Juss. (Octandria monogynia L.), a offert à M. Bojer une espèce qu'il appelle *M. fructicosa*, Boj. et qui vient de Mombase, son fruit est de la grosseur d'une noisette, et assez agréable au gout.

Enfin, dans l'ordre des *Anonacées*, Decand. (Polyand. Poligyn L.), M. Bojer a fait connaître une espèce du genre *Gualteria*, Dec., qu'il appelle *G. Lucida*, Boj., c'est encore un arbrisseau qui porte des baies en grappes, de couleur noire, et qui fleurit à Mombaze en Avril et Mai.

M. L. Bouton, dans une note qu'il a lue sur la polimorphie des plantes de Maurice et de Bourbon, ne partage pas, au sujet de ces bizarreries si souvent reproduites dans le mode de végétation de nos îles, l'opinion émise par Bory de St-Vincent; il ne pense pas qu'on doive attribuer à la formation récente des pays volcaniques, le phénomène dont il est ici question; et rappelle à la Société que l'île de Madagascar, hérissée de rochers granitiques, et de formation incontestablement primitive, produit un aussi grand nombre de plantes hétérophyles que Maurice ou Bourbon.

Suivant M. L. Bouton, ce *lusus naturæ* se rencontre plus fréquemment dans les plantes dont l'accroissement est rapide, le développement presque spontané en raison de leurs vaisseaux gorgés de principes aqueux et abondans, de leurs tissus organiques mous et lâches. M. L. Bouton signale les familles des *Malvacées*, des Bytnériacées, des Tiliacées, des Flaccourtianées et des Bixinées, comme étant celles réunissant à un plus haut degré les conditions qui en forment des plantes polymorphes, lesquelles conditions se retrouvent en progression décroissante parmi les Légumineuses, les Rutacées, les Méliacées, et les Sapindacées.

« La nature du sol dans lequel se développent ces « planets dit M. L. Bouton, n'est pas, sans exercer « une notable influence sur leur organisation ; celles « à tissus mous et lâches étant douées d'une propri- « été absorbante très - considérable, puisent consé- « quemment une plus grande quantité de principes « nutritifs qui, se rejetant avec force sur certains or- « ganes, leur communiquent une vie surabondante, « pénétrent dans toutes leurs parties; de là, ces organes « grossis aux dépens des autres organes, de là, ces « étranges disparates, ces jeunes feuilles lobées, si- « nuées, incisées, dépourvues de nervures, se revêtant « de mille formes diverses, et croissant sur la même tige « à coté d'autres feuilles entières, simples, munies de « nervures ; au contraire ces contrastes disparaissent « dans les plantes dont le tissu est dense, serré, le bois « compacte. ligneux, les feuilles dures, coriaces, per- « sistantes, peu sensibles aux impressions atmosphéri- « ques, et qui semblent vivre sous un mode d'orga- « nisation invariable ; leur acroissement est lent, leur

" absorption faible, leur habitat le plus souvent est
" au sommet aride des hautes montagnes, et entre les
" fissures des rochers, ce sont des individus rebelles
" aux lois de la culture, et préférant la vie agreste et
" sauvage des forêts, aux champs engraissés par le
" cultivateur, et à nos jardins élégans.

" Mais, continue M. L. Bouton, où se trouvent les
" organes qui déterminent cette série de faits, leur pré-
" sence ne peut-elle pas être constatée ? comment ex-
" pliquer d'une manière satisfaisante la propension
" que manifestent certaines plantes à subir ces surpre-
" nantes métamorphoses. Ici, dit-il, je m'arrête, mon
" but ayant été seulement de soumettre à la So-
" ciété ces faits et les observations que leur examen
" m'a suggérées et non pas de parler à vos imagina-
" tions dans de brillantes et passagères hypothèses. "

Dans un essai, sur l'introduction des arbres à épiceries à l'île Maurice, que M. L. Bouton vient tout-à-l'instant même de terminer, et de lire à la Société, il il nous a reporté avec la facilité que l'on reconnait toujours dans son travail, à ces époques déjà bien éloignées où nos pères virent apporter sur notre sol et y fructifier non sans quelques troubles, les premiers girofliers, les premiers muscadiers. Cette nouvelle source de richesses, comme notre collègue nous l'a fort bien développé, fut la cause d'une lutte violente entre deux hommes qui ont longtems occupé un rang distingué dans notre île : l'un, et c'est le plus célèbre, le généreux, le philantrope Poivre, qui, au péril de ses jours est allé deux fois arracher aux Hollandais ces précieux végétaux, l'autre, le botaniste

Aublet (1), qui, d'une opinion contraire, ne craignit pas, dit-on, de pousser la rancune assez loin pour faire mourir les noix germées, et les plants que le Conseil Supérieur lui avait confiés.

C'est lorsque Poivre revint de la Cochinchine pour la seconde fois, en 1753, qu'il déposa entre les mains de trois colons choisis par le gouverneur, 5 plants de muscadiers qu'il regardait comme autant de trésors ; et c'était pour aller en chercher d'autres qu'il les quittait. La *Colombe* (2) le reçut en 1754, et après un voyage fécond en catastrophes, qui étaient de nature à décourager tout autre que Poivre, il revit l'île de France et eut le bonheur de remettre au Conseil Supérieur le fruit de son voyage...... Mais hélas ! ces arbres eurent peu après le même sort que ceux qu'il avait laissés avec tant de regrets précédemment, et ce n'est que vingt années après, lorsqu'il fut intendant, qu'il fit deux expéditions qui ont pour jamais procuré à nos îles ces arbres alors si appréciés, et aujourd'hui si négligés.

Commerson bien supérieur à Aublet, et qui se trouvait à Maurice en 1770 et 1772 lorsque les deux expéditions envoyées par Poivre revinrent avec leurs épiceries, reconnut l'excellence de ces plants, et comme il n'avait cessé de seconder Poivre dans ses vues généreuses, on peut dire aussi que ces deux hom-

---

(1) Fusée Aublet, auteur bien connu par son Histoire des Plantes de la Guyane Française, 4 volumes in 4o. Londres et Paris, 1775, contenant une Notice des Plantes de l'île de France.

(2) " Image du faible oiseau que l'écriture nous peint comme envoyé par Noé au milieu de la plus immense mer pour chercher un rameau précieux. " *Notice sur la vie de Poivre*, en tête des *voyages d'un philosophe*, 4e. édition, an V, Paris 8o.

mes en y joignant Céré, sont vraiment ceux à qui nous sommes redevables du soin et de la propagation de ces végétaux.

Mais ces arbres si soigneusement cachés par les hollandais, et si courageusement enlevés par les français, pourquoi ont-ils perdu pour ainsi dire, leurs vertus au moment où nous parlons, ou plutot pourquoi sont-ils presque totalement délaissés.... C'est ce que notre collégue doit entreprendre de prouver dans la deuxième partie de son mémoire que nous attendons avec une impatience égale à l'importance du sujet.

L'essai de statistique de l'île Bourbon, par M. Thomas, (1) ancien Commissaire de la marine, ordonnateur dans l'île qui lui a donné le sujet de son ouvrage, bien que contenant des données précieuses, ce qui a valu à son auteur d'être couronné à l'Académie des Sciences de Paris, en 1828, ne laisse pas de présenter au lecteur qui connait bien l'île Bourbon, quelques erreurs qu'il est d'autant plus à propos de relever que cet ouvrage jouit dans le monde d'une vogue bien méritée, et que l'auteur de la note que je résume (M. Lepervanche Mézière) est bien loin de chercher à lui contester.

C'est à tort que M. Thomas dit (page 80 du tom 1) que le bois de teck (*Tectona grandis*, L.) est indigène à l île Bourbon, tandis qu'il n'en existe qu'un seul arbre au Jardin du Roi, à Saint-Denis, et que

(1) Essai de Statistique de l'île Bourbon, considérée dans sa topographie, sa population, son agriculture, son commerce, &a. Suivi d'un projet de colonisation dans l'interieur de l'ile. Paris 1828, 2 vol. in-8.

depuis quelques années, notre collégue principalement, et beaucoup d'autres habitans qui aiment leur pays, cherchent à multiplier.

C'est du *bois puant (Fœtidia Mauritiana)*, arbre fort recherché, il est vrai, pour la construction que M. Thomas a voulu parler. Il le cite bien en note; mais c'est justement là qu'il le confond avec le teck.

Le *bois de fer* que M. Thomas désigne par le nom technique de *Mesua ferrea*, n'existe pas non plus à Bourbon, selon notre collégue. Les deux espèces qui s'y trouvent étant le *Syderoxylon laurifolium*, Encycl. mèt., et le *Syderoxylon cinereum*.

Le pécher, malgré qu'il y en ait une variété, qui à Bourbon et à Maurice porte le nom de pèche du pays, n'est pas pour cela indigène au pays, comme le dit encore M. Thomas, page 83.

Enfin au sujet des palmistes si communs et si délicats généralement dans les forêts de Bourbon, M. Thomas applique l'épithète de *Areca Madagascariensis* à toute la masse. Comme cette démonstration est tout-à-fait inconnue à notre collégue, et qu'il ne l'a jamais vu citer à l'occasion des 3 espèces bien connues à Bourbon, savoir :

Le palmiste blanc, ou palmiste franc (*Areca alba*, Bory).

Le palmiste rouge, ou palmiste bourre (*Areca rubra*, Bory).

Le palmiste marron, ou palmiste poison (*Areca lutescens*, Bory.)

Il se contente d'établir un doute à ce sujet.

Depuis plusieurs années un nouveau fléau s'est

montré dans nos plantations de cannes. De larges espaces au milieu de ces champs de verdure sont tout-à-coup frappés de mort, la feuille jaunit, la tige sucrée se dessèche et tombe, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que la souche ne donne plus de nouveaux jets pour les années suivantes. Quelques personnes ayant fait des recherches à cette occasion, on a trouvé dans plusieurs endroits que le mal était occasionné par la larve du gros scarabée noir que l'on rencontre fréquemment dans les savannes, c'est l'*oryctes tarandus*, Oliv. ou scarabée renne, Enc. met., du moins tout nouvellement encore nous avons pu le reconnaître dans de nombreux échantillons que M. Anglade, habitant au Bois Rouge a adressés à M. L. Bouton, et que celui ci a communiqués à la société, avec une note sur le sujet.

Cet habitant désirait avoir de la Société quelques moyens pour détruire cet insecte. Beaucoup de recettes ont publiées tous les jours dans les ouvrages périodiques et dans les traités spéciaux pour détruire telles et telles espèces d'insectes, plusieurs sont efficaces, mais elles détruisent en même temps l'objet qu'il s'agit d'épargner. Ici la larve ayant pour le moins un pouce de longueur, et la grosseur d'une phalange, il sera toujours plus facile de la chercher et de la jeter au feu, que d'employer quelques liqueurs que ce soit qui ne pourraient guère pénétrer assez avant dans a terre et qui bien que toujours assez coûteuses, n'opéreraient peut-être pas assez efficacement sur la peau coriace de ces coléoptères. (1)

---

(1) Nous croyons cependant pouvoir donner ici la recette suivante :

" *Mettez dans un pot de fer une livre de chaux vive, et une livre de soufre;*
" *chauffez fortement et en remuant, ajoutez peu-à-peu de 4 à 6 l. d'eau, et*

L'île Bourbon est depuis long-temps célèbre par son café, que les plus fameux connaisseurs mettent au même rang que le café Moka. Cette précieuse fève allait, pour ainsi dire, disparaître de cette île, si la culture des cannes qui avait presque tout envahi, n'avait eu aussi à son tour à souffrir de quelques désavantages dont la politique des nations qui nous gouvernent est la cause principale.

Revenant donc graduellement à la culture des cafiers, bien moins onéreuse que celle de la canne, et non moins productive, ceux-là même qui avaient mis la hache dans leurs caféiries, essaient aujourd'hui de les rétablir.

Mais une maladie qui fait périr les arbres protecteurs des caféiries, et qui anciennement n'avait fait que de légers ravages, semble avoir pris dans ces dernières années une force nouvelle, et c'est ce qui a porté quelques habitans à faire des essais sur l'arbre qu'il conviendrait le mieux de planter pour les abriter.

M. Lépervanche Mézière, intéressé pour le moins autant que qui que ce soit dans cette circonstance, après avoir pendant quelques années, cherché soit dans les jardins, soit dans les forêts, un arbre qui pût remplacer le bois noir (Mimosa Lebbek, Willd.), car c'est précisément celui-ci qui périssant par maladie, la communique à tout ce qui l'environne, est d'avis que le

---

" *laissez bouillir un peu, les endroits arrosés de cette bouillie seront respec-*
" *tés par les limaces qui déserteront bientôt En étendant davantage la solu-*
" *tion, on pourra arroser avec un balai, les arbres qui sont endommagés par*
" *les chenilles. Elles périront très-promptement* " (*Journal de Connaissan-*
" *ces usuelles et pratiques*, 7e. année, No 70, *Vo XIII*. 166. 1831)

Voyez page 65, une préparation avec de la chaux seulement, et qui réussit aussi bien.

sang dragon (Pterocarpus Draco L.),arbre élevé,d'un acroissement prompt et facile, et dont les semences ne poussent pas avec cette activité qui caractérise les acacias en général, est celui qui conviendrait le mieux pour les nouvelles caféiries.

Notre collègue ajoute, dans l'intéressant mémoire qu'il nous a adressé de Bourbon, que d'ailleurs cet arbre produisant la résine, si connue dans le commerce et la pharmacie,aurait un double but d'utilité.

La nature si prévoyante et si féconde en nos climats a fait croitre à Maurice et à Bourbon une multitude de végétaux que l'homme a rendu pour ainsi dire ses tributaires, sans parler de ceux qui servent à notre nourriture, ou bien encore des espèces non moins utiles dont nous tissons les fibres, ou de ces grands arbres qui servent à la construction des maisons que nous habitons et des vaisseaux qui vont au loin chercher les objets que cette même nature a repartis dans d'autres contrées, nous avons des plantes dont les propriétés médicales bien reconnues par une longue suite d'expériences, méritent d'être signalées à la masse, et ce n'est pas une faible reconnaissance que nous devons à notre collégue M. Lepervanche Mézière, de nous avoir fait connaître tout récemment que *l'ipomea angulata*, Lam. (1) qui croit si communément dans nos deux îles, est employée à Bourbon avec le plus grand succès, depuis quelques années, comme purgatif.

M. Lepervanche Mézière que nous comptons en

---

(1) Lamarck. Illustr. des genres, No. 2116, Bory de St.-Vincent. Voyage II—3.

Ipomea nil, Sprengel syst. veg No. 50.

Pharbitis purpurea, Choisy.

tête de nos correspondans les plus zélés et les plus utiles à la Société, et dont le nom vient tous les ans dans nos rapports, prouver ce que j'avance; ayant fait un voyage à Maurice, en partie pour fraterniser avec ses collégues de la Société d'Histoire Naturelle, a lu sur cette plante un petit mémoire plein d'intérêt dans lequel il nous apprend qu'à Bourbon plusieurs grands établissemens, particulièrement au vent de l'île, ont diminué par ce moyen et de beaucoup leurs dépenses en médicamens. Cette plante croît dans une infinité de localités, les sols les plus variés lui sont favorables, et ce qui ajoute encore à ses vertus, c'est que les animaux des basses cours en sont assez friands. Les porcs particulièrement mangent ses feuilles hétérophylles, aussi le nom assez vulgaire de *Liane de cochon* lui a-t-il été donné à Bourbon, où on la connaît aussi sous celui de *Liane Maron*. A Maurice dans quelques endroits, le premier de ces noms lui est appliqué parcequ'on la fait servir aux mêmes usages.

C'est la tige seule des différentes variétés de cette plante qui est employée comme médicament. On l'écrase dans un mortier, on la laisse infuser 12 heures dans l'eau froide, ou bien dans l'eau chaude; mais dans ce dernier cas le breuvage doit être pris dès qu'il est refroidi. Deux tasses de liquide sur une petite poignée de tiges triturées, telle est ordinairement la dose employée à Bourbon.

Cette plante étant bien connue des botanistes, il devient inutile de leur en donner la description. Il ne devient pas moins inutile de la donner pour ceux de nos compatriotes entre les mains de qui pourrait

tomber ce rapport, car tout le monde sait que la description même la plus détaillée ne suffit pas dans une circonstance aussi sérieuse........ Il s'agit ici d'une plante qui doit contribuer à soulager nos maux, combien n'aurions-nous pas de reproches à nous faire, si, comme il n'arrive que trop souvent, une seule personne croyant avoir trouvé cette plante à l'aide de notre travail, devenait victime de sa trop grande sécurité.

Les botanistes de la société se feront un devoir de montrer à tous quelle est cette plante. (1)

M. Bojer nous a communiqué une lettre fort détaillée de M. Le Duc, régisseur de l'île Agaléga, où notre collégue a fait un voyage l'année dernière.

Elle contient des détails fort curieux sur l'acroissement prompt et régulier du filao (Casuarma equisetifolia) dans cette île toute madréporique. Des arbres provenant de graines ensemencées dans le mois de Novembre 1829, transplantés l'année suivante, ont donné en Avril 1836 des longueurs de 61 pieds, mesurés jusqu'au bout des dernières tiges et le tronc a fourni 3 pièces de 8 pieds sur 6, 7 et 8 pouces d'équarissage.

M. F. Magon de St-Ellier, dans le courant de cette année a donné suite au petit travail qu'il intitule

---

(1) Nous trouvons dans le numéro de Janvier de cette année du *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, le procès-verbal de la séance du 6 Janvier 1836, de cette savante société, qui contient le paragraphe suivant V. 53.

" On the salutary effects of the Convolvulus nil, upon the human constitution, m. s. presented by G. Cooper, the author. "

Il serait intéressant de pouvoir comparer le travail de notre collégue avec celui du docteur Cooper.

Opuscule sur l'Ile Maurice. Il a cité en passant quelques-unes de ses productions végétales, et c'est toujours avec un style fleuri, et plein d'images et de fraîcheur qu'il a traité son sujet. Il ne s'est pas assujetti dans cette 3me. partie, à donner la nomenclature scientifique de cette foule de végétaux qui croissent dans les lieux où il promène son lecteur. D'ailleurs son cadre infiniment resserré pour un pareil sujet, ne le lui permettait guères. Il s'est contenté dans les 8 pages qui sont maintenant dans nos archives de faire faire à son auditoire une excursion rapide dans les forêts silencieuses qui environnent le Grand-Bassin, vaste étang d'où s'écoulent plusieurs ruisseaux et une rivière; puis, en peu de mots, il le conduit au Jardin des Pamplemousses, où sont rassemblées des espèces bien variées, et qui proviennent des contrées les plus éloignées. (1)

POISSONS.

Cest encore la classe des poissons qui cette année occupera la place la plus considérable dans le Rapport, et toujours les descriptions des espèces nombreuses qui la composent, sont dues principalement à MM. Liénard père et fils, dont le zèle est vraiment remarquable dans cette branche de la Zoologie, et à M. J. Desjardins.

Ici plus encore que partout ailleurs, les genres étant nombreux en espèces, ce ne sera définitivement que lorsque M. Valenciennes aura mis fin à la grande

---

(1) L'Opuscule de M Magon a beaucoup de rapports avec la description du Jardin des Pamplemousses, par Péron. *Voyage aux Terres Australes* I. 152 à 158, 2e. Ed., Paris, in 8, 1824.

histoire que Cuvier avait entreprise, que nous pourrons être assurés si celles que nous donnons pour nouvelles le sont réellement. Tant de naturalistes ont visité nos parages comme on peut le voir dans la savante introduction ou histoire de l'Ichthyologie que Cuvier a placée en tête de cet ouvrage, que vraiment nous devons constamment *douter* lorsque nous travaillons sur un poisson appartenant à une famille qui n'a pas encore été traitée par Cuvier et par M. Valenciennes; et même les genres Serran et Chétodon qui ont paru depuis plusieurs années, sont si nombreux, que c'est avec une circonspection non moins grande que l'on doit examiner les espèces nouvelles qu'on y rapporte.

En nous bornant plutôt à des détails circonstanciés sur ce que nous voyons et en donnant autant que possible des figures des espèces équivoques, nous aurons rendu à la science un plus grand service qu'en l'accablant d'espèces que nous présumons nouvelles ; et que l'on ne s'imagine pas que la tâche en soit moins pénible et par conséquent moins glorieuse. (1)

L'homme le plus universellement instruit de notre époque, M. le baron Alexandre de Humboldt, dont on n'a pas craint de blesser la modestie, en lui dédiant pour ainsi dire le 19e. siecle (2), écrivait au milieu de ses immenses recherches en Amérique, il y a tout-à l'heure 34 ans, ces mots qu'il serait bon que tous

---

(1) " Dans l'état actuel de l'Histoire Naturelle, il y a plus d'utilité et plus de difficulté, et plus d'honneur à débrouiller des espèces anciennes qu'à publier des espèces nouvelles." (Cuv. Mem. du Mus. 1815 I-227, répété par Picot de Lapeyrouse, ib. II-293.

(2) J'ai vu dernièrement sur plusieurs ouvrages qui m'ont été envoyés de Bruxelles, par le savant géographe Vander Maellen, ces mots : *siècle de Humboldt!* imprimé à côté du millésime.

les naturalistes eussent quelquefois présens à la mémoire.

“ Il faut bien du tems et du travail pour décider ce qui est vraiment neuf. (1)

Certes, si un homme comme M. de Humboldt s'exprime de cette manière, que ne devons-nous pas faire ici, privés que nous sommes du secours de collections académiques que l'on ne peut retrouver que dans les grandes capitales..

Que l'on ne s'étonne donc pas si le nombre des espèces nouvelles que quelques-uns pourraient trouver considérable dans ce rapport ne l'est pas davantage encore. Ceux qui ont la conscience de leur force et qui ont pour ainsi dire horreur des doubles emplois, (2) ont préféré en sacrifier bien d'autres à la fausse gloire de s'entendre dire peut-être pour un moment seulement, qu'ils ont découvert un nombre considérable d'espèces....

Nous avons sous les yeux des ouvrages publiés avec le luxe le plus grand qu'on puisse imaginer, et dans lesquels nous trouvons des planches entières d'espèces anciennes qui paraissent avec des noms nouveaux. Quelle confiance pouvons-nous avoir désormais pour les autres ouvrages de ces auteurs ?

Soyons plutôt cités pour notre scepticisme que pour trop de crédulité ou de confiance dans des sujets si difficiles.

---

(1) Lettre à Delambre, Datée de Lima, 25 Novembre 1802, Ann. Mus d'Histoire Naturelle, II-179, in-4o. Paris. J'aime à citer cette *maxime* que j'ai déjà donnée en note dans mon 3e. rapport 1832.

(2) Voyez encore quelques passages et des notes de mon 3me. Rapport annuel 1832.

Le commun des hommes applique tout de suite un nom à l'objet qui frappe leurs yeux, ne sachant pas qu'une chose bien nommée est synonyme d'une chose bien connue et que pour bien connaître, il faut bien examiner, bien chercher et bien consulter.

Enfin, c'est de là que découle toute la philosophie des sciences. C était l'opinion d'Aristote, Bacon, Ray, Gessner, Linné, Buffon, Cuvier et de beaucoup de naturalistes vivans dont je ne citerai aucun parce que, je le dis avec un plaisir extrême, la liste en serait trop longue.

Dans le premier ordre des poissons, celui des Acanthoptérygiens qui contient à lui seul plus de familles, de genres et d'espèces que tous les autres ordres ensemble, nous aurons à parler d'espèces appartenant à sept familles.

1o. Dans la famille des Percoïdes, la première de l'ordre et qui se trouve aussi la plus nombreuse puisqu'aujourd'hui on y compte 544 espèces et 64 genres, M. Liénard père a nommé *Merou à joues rayées* un poisson qui vient encore augmenter ce genre où l'on a plus de cent espèces.

Sa couleur est lie de vin ; il a 3 raies bleues obliques sur les joues et une vingtaine d'autres de même couleur situées transversalement depuis la pectorale jusqu'à la queue.

Ses membres sont : D. 9 15, A. 3 10, P. 18, C. 17, V. 1, 5. Il avait un pied de longueur. C'est dans le genre vulgaire des *Vieilles* que vient se ranger ce poisson.

Le genre Cirrhite, *Commers*, de la même famille, a offert au même membre une espèce qu'il appelle *C. à queue dorée* et qui approche beaucoup du *C. pantherinus*, Cuv. & Val. III, 70. Il n'a pas la bande jaune de la dorsale, ni la bande brune qui est au-dessus de la ligne latérale ; mais ses nombres sont les mêmes :

B. 6. D. 11, 10. A. 3, 6. C. 15. P. 7, 7. V. 1, 5.

Une variété du *Cirrhite à tempe annelée* (*C. arcatus*, Cuv. & Val. III, 74) a aussi été décrite par notre collègue. Ses nombres sont les mêmes ; mais sa robe est plus agréablement nuancée et plus variée.

Le genre Cirrhite est connu des pêcheurs de notre île sous le nom de *Tacamaka*.

2o. Dans la famille des *Scienoïdes*, 2 espèces appartenant aux genres *Pomacentres* & *Glyphysodons* Lac, ont été décrites.

La première par M. Liénard père. Il l'a appelée *Pomacentre bleu et jaune* parceque la première de ces couleurs orne le corps et les nageoires dorsales et anales, tandis que la seconde se montre seulement sur la queue les ventrales et les pectorales. D. 13, 13. A. 2. 14. V. 1. 5.

L'autre le *Glyphisodon à bande unique* a été décrit par M. E. Liénard. Il est très-allongé et se distingue de ses congénères d'après la note communiquée à la Société, en ce qu'il n'a qu'une seule bande noire dans la partie antérieure, sa couleur générale est le gris bleuâtre. La dorsale est presque noire.

Les nombres sont : D. 13. 10. A. 2. 10. V. 1, 5. C, 6. 17. P. 17.

3. Dans la famille des *Scomberoïdes*, si nombreuse en gros poissons et dont toutes les mers offrent pour ainsi dire des espèces cosmopolites, nous aurions à donner quelques détails sur une lecture qui a été faite en Mai dernier par M. Liénard père, au sujet d'un fort gros poisson qui avait été harponné à la Baie du Tamarin, et que par prudence la Police avait défendu de vendre au Bazar du Port-Louis.

Cependant, comme de semblables descriptions perdent à être données en abrégé, et que d'un autre côté un rapport ne peut point mettre sous les yeux des lecteurs tous les détails de l'espèce, et que c'est dans les notes déposées aux archives qu'il faut les chercher, je dirai en peu de mots que, selon M. Liénard, il ne peut que se placer entre le genre Tassard (Cybium Cuv.) et les Thyrsites Cuv., parce que ses dents sont rondes et pointues et non comprimées comme dans ce dernier genre. Ce poisson, qui avait 5 pieds de longueur, ne pesait que 40 livres ; son corps est couvert d'épines disposées par paires sur chaque écaille.

Ses nombres sont B. 7. D. 14. ; 2me. D. 17. A. 17. P. 15. V. 6. F. P. 2 ou 3. Une multitude de vers que M. Liénard rapporte aux Lernées, tapissaient, pour ainsi dire, les arcs branchiaux, les intestins et les cœcums de cet animal. Et notre collègue est entré aussi dans quelques détails sur cette particularité.

Enfin le même membre toujours à l'affût, pour ainsi dire, de tout ce qu'on apporte au marché de la ville en fait de poissons, a entretenu fort en détails la société, au sujet d'un Histiophore dont il a fait faire un dessin par M. Des Etangs. Les différentes circons-

tances connues dans le pays sur le percement de navires, par le museau prolongé en épée de cet animal, ont été relatées avec critique.

4. Dans la famille des *Theutyes*, quatre espèces ont paru nouvelles.

Dans le genre *Acanthure* Lac., M. Liénard père a décrit l'*Acanthure pointillé de bleu*, ainsi nommé de sa robe d'un bleu noirâtre, parsemée d'innombrables taches oblongues d'un bleu clair, non-seulement sur le corps mais aussi sur la dorsale, la caudale, l'anale et même sur une portion des pectorales.

D. 4. 27. A. 3. 22. V. 1. 5 P. 16. C. 16. 8.

Et l'*Acanthure à croissant* remarquable par le croissant blanc qui occupe le limbe postérieur de la caudale, et par le liseré bleu qui règne sur celui de la dorsale et de l'anale ; sa couleur est d'un brun roussâtre. On remarque deux taches noires oblongues sur le surscapulaire.

D. 9, 24. A. 3, 22. V. 1, 5. P. 16. C. 16, 8.

Les deux espèces précédentes sont appelées *Chirurgiens* par les pêcheurs de presque tous les pays.

M. Elysée Liénard a décrit une espèce de Nason (Naseus Comm.) qui a toute la partie inférieure parsemée de taches brunes et dont les nombres sont :

D. 6, 30. A. 2, 30. P. 16. C. 2.

Ce qui porte à 3 le nombre des espèces du genre Nason qui se trouvent à Maurice. Les 2 autres étant le *N. fronticornis* et *N. tuber*. Comm.

Enfin un troisième genre de cette famille, les *Prio-*

nures Lac, et qui n'avait pas, je crois, encore été rencontré à Maurice, a procuré à M. Liénard père l'occasion de décrire une espèce qu'il a appelée *P. à caudale filamenteuse* et dont les 4 armures de la queue sont de couleur orange. Cette couleur orne aussi sa gorge et l'on voit sur chaque joue un liseré jaunâtre. Les deux filamens qui ont servi de nom spécifique à ce poisson ne sont autre chose que les rayons latéraux de la caudale qui sont extrêmement prolongés.

D. 6, 27. A. 2, 29. V. 1, 5. P. 15.

5. Dans la famille des Squammipennes, 5 chétodons que nous supposons nouveaux ont été décrits et quelques uns dessinés par MM. Liénard et J. Desjardins.

1. M. Liénard père a décrit un *Chet : orangé.* Cette couleur domine sur tout l'animal qui offre pourtant vers le dos, 2 zones grisatres très pâles, la dorsale et l'anale sont bordées d'un liseré noir, la caudale est jaune et blanche. Il avait 4 pouces de long ; il est rare, D. 13, 23. A. 3, 19. C. 17. V. 1, 5. P. 14.

2. Aucun nom n'a été assigné à une espèce que le même membre décrit en détails et dont il présume que le dessin a été envoyé à Paris il y a plusieurs années et bien avant la publication du 7e. vol. de l'hist. naturelle des poissons où ce genre a été traité par M. Valenciennes. Celui-ci est remarquable en ce qu'il a 15 rayons épineux à la dorsale. Des bandes grises, jaunes et oranges forment la robe de ce poisson, dont les nombres sont. D. 15. 25. A. 3. 22. V. 1, 5. P. 17. C. 17.

3. *Chet : à 2 bandes,* sa couleur est le gris jaunatre moucheté de violet, une bande d'un brun verdatre occupe la partie postérieure, et c'est ce ca-

ractère principal avec la bande oculaire qui lui a valu son nom spécifique. D. 13, 22. A. 3, 18. C. 17. V. 15.

4o. Enfin M. Liénard a confirmé ce que plusieurs naturalistes avaient déjà supposé, que le Chétodon à chevrons (Ch. Strigangulus Solander. Cuv. et Val., VII. 42, pl. 172), existe dans nos mers. Nous pouvons ajouter que les trois taches blanchatres de forme ovale que l'on voit sur les flancs se retrouvent dans presque tous les échantillons que nous avons pu nous procurer.

Ses nombres sont : D. 14, 15. A. 4, 14. V. 1, 5. C. 17. P. 14.

Il est remarquablement allongé et orné de couleurs très-brillantes et très-agréablement disposées.

Un Chetodon que M. J. Desjardins a nommé Ch. *à nageoires noires (Chæt. nigripinnatus*, J.D.) et dont les nombres sont : D. 14, 23. A. 3, 23. C. 17. V. 1, 5. P. 16, est remarquable par sa face jaune, ses nageoires dorsales et anale très-développées, noiratres au bord externe et liserées de rouge à la base et par 5 lignes transverses brunes que l'on voit sur le fond jaunâtre de l'animal.

Le dessin en a aussi été présenté à la société quelques séances avant que la description en a été lue.

Il existe entre cette espèce et la description d'un Chétodon anonyme que M. Elysée Liénard a présenté à la même époque, une identité pour ainsi dire parfaite, et c'est au point que si nous n'aimions à penser que le liseré rouge de la dorsale, de l'anale et de la queue, dont M. Liénard ne fait pas mention,

n'avait pas disparu dans l'alcool, ou par quelque autre cause inconnue, nous serions portés à le donner pour une espèce différente, ou tout au moins pour une variété.

Pour terminer ce qui concerne ce genre nombreux, je parlerai de l'espèce que M. Julien Desjardins a décrite sous le nom de Ch. de Blackburn, (Chæt. Blackburnii, J. D.) et qui, comme toutes les précédentes, habitent les mers qui baignent nos rivages. Son nom spécifique fait connaître assez clairement que c'est au savant et vertueux magistrat qui présidait la société il y a quelques mois, que cette espèce a été dédiée.

Tout le monde sait que les Chétodons sont ordinairement ornés des plus vives couleurs, et que si l'on en trouve chez qui elles sont moins brillantes, du moins un arrangement symétrique rachette l'éclat qui distingue les autres. Dans celui-ci le noir et le jaune, ou pour mieux dire une simple nuance jaune presque perdue dans le noir qui couvre la dorsale, l'anale et tout le corps, forment le seul ornement. Une large bande oculaire noire, une caudale transparente, 9 bandes longitudinales courbes, peu apparentes, achèvent de le caractériser. Ses nombres offrent une particularité dans la science de l'Ichtyologie ; car malgré qu'on n'ait encore jusqu'ici compté que 14 rayons épineux, comme maximum de ceux qui hérissent la dorsale, et que M. Liénard, comme nous l'avons vu plus haut, ait cité une espèce qui en avait 15, celui-ci en a 16 bien distincts.

B. 7. D. 16, 22. A. 3, 18. P. 15. C. 18. V. 1, 5.

6. La famille des *Labroïdes* dont les espèces sont généralement si éclatantes, et si singulièrement nuancées, a fourni à M. Elyseé Liénard un *Anampsès*, qu'il a appelé *A. à croissant* à cause d'un croissant de couleur bleue qui se trouve sur la caudale. Comme tous ses congénères, ce poisson est très-agréablement moucheté de points d'une couleur éclatante. Ceux-çi sont bleus.

D. 21. A. 15 C. 15....

Et un *Crénilabre à 3 ocelles* qui présente 3 taches dans l'aplomb de la pectorale.

D. 12, 10. A. 3, 12. V. 1, 5. C. 14. P. 16.

Une lecture détaillée a été faite par M. J. Desjardins au sujet d'un *Rason* qu'il a reçu de l'île Bourbon, et qui, bien qu'offrant des dissemblances avec le *Xirichthys Cyanirostris*, Cuv., représenté dans l'iconographie du Règne animal de notre Collégue M. Guérin, (Pl. 48, f. 3) ne peut guères cependant être d'une espèce différente, du moins faudrait-il pour l'assurer retrouver un échantillon semblable en tout à la figure citée, ou mieux attendre le volume de l'Histoire Naturelle des poisons, où seront traités les labroides.

7o. Pour terminer ce qui concerne l'ordre des acanthoptérygiens, je parlerai du genre *Aulostome*, Lac., qui appartient a la famille des *Bouches en flûte*, celle qui termine cet ordre dans le Règne animal et dans lequel genre M. Liènard a décrit un poisson qu'il croit essentiellement différer de l'*Aulostome chinois*, Lac., (Fistularia Chinensis. L. Gm.) Le nom d'*Aulostome barbu* qu'il lui avait d'abord donné et sous lequel ce poisson a été annoncé dans nos procès-

verbaux, ne suffisant pas pour le distinguer de la seule espèce connue dans les ouvrages que nous possédons ici, et qui a aussi un barbillon comme on le voit dans Lacépède (1) il l'a changé en celui d'*Aulostome à bandes transversales*.

Comme la description que notre collègue en a donnée est fort détaillée, il sera facile de vérifier ce qu'il annonce au sujet de ce poisson.

Je dirai, en passant, que Lacépède a commis une erreur qne son annotateur M. Desmarest, si exact d'ailleurs, n'a pas relevée. En parlant de l'*Aulostome chinois*, il dit que Commerson l'a trouvé dans la rade de Cavite aux îles Philippines et tous ceux qui ont lu le voyage de Circonnavigation de Bougainville où se trouvait Commerson, savent qu'aucun des 2 navires n'a visité les îles Philippines.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer dans les notes lues aux différentes séances de la société, que le comte Lacépède si brillant et si éloquent quelquefois, n'est pas aussi exact à beaucoup près.

L'ordre des *malacoptérygiens subbrachiens*, le 3e de la classe, a offert dans les *Echeneis* L. genre si particulier de la famille des *Discoboles* Cuv. 2 espèces que M. Liénard père a décrites ; l'une a 23 lames au disque, l'autre n'en a que 15. Jusqu'à présent on n'en connaissait qu'avec 10, 18 et 22 lames.

Celui qui n'a que 15 lames a été pris sur un mole

---

(1) Lacépède œuv. d'hist. nat. XI 1833 ; VII des Poiss. p 40.) Buff. de Sonnini ....

ou poisson lune. Il est remarquablement court ; son disque faisant le quart de l'animal.

Tandis que dans l'autre qui a 28 lames, le disque fait le 5e. de la longueur et l'on observe une large bande brune qui règne dans toute l'étendue de l'animal. Bien que la dimension du sujet décrit par M. Liénard soit de 25 pouces, nous en connaissons dans nos mers qui ont jusqu'à 3 pieds de longueur et dont le disque est armé de 25 lames.

L'ordre des malacopterygiens apodes que la famille des *Anguilliformes* remplit entièrement, mais qui contient des genres si remarquables, offre dans celui des *Ophidium* un sous genre que l'on distingue des Don-*zelles proprement dites* en ce que les espéces qui le composent n'ont pas de barbillons. Ce sont les *fiérasfers* Cuv. R. A. II. 359.

Mais une particularité bien digne de fixer l'attention des Physiologistes, c'est que l'espèce qui habite nos mers et que M. Liénard père a décrite en détails, ne vit pour ainsi dire exclusivement que dans le tube intestinal d'une holothurie fort commune à Maurice. On en voit qui ayant un pied de longueur pénétrent cependant et même avec quelque facilité dans le gros corps charnu des holothuries. C'est à leurs dépens qu'ils vivent ; car lorsqu'ils en sont expulsés par quelques causes étrangères, on les voit se dégorger de la mêmesubstance visqueuse que rejettent les holothuries quand elles veulent se défendre contre un ennemi. Ce poisson extrêmement allongé et dont la queue se termine en pointe très mince est aveugle; M. Liénard en a fait l'expérience et ce n'est que l'odorat qui le guide

ou un instinct particulier, quand il veut rentrer dans son obscure demeure.

Les détails, tant des caractères spécifiques du poisson que de ses habitudes anomales, ont été donnés avec beaucoup de précision et de clarté par notre collègue, et son zèle dans cette circonstance est vraiment digne des plus grands éloges, car à notre connaissance, il a fait 2 fois le voyage du Grand-Port pour observer ce fait qui était connu des pêcheurs depuis long-tems et de quelques personnes de notre île qui s'occupent d'Ichthyologie, mais qui n'avait pas encore été signalé d'une manière aussi authentique à la société. (1)

Nous devons cependant dire que nous avons trouvé depuis, la même circonstance indiquée par M. Quoy dans la zoologie du voyage de l'Astrolabe (zool. IV. 17. 1833) et même le poisson représenté, planche 6 des zoophytes. Il parait d'après ce savant médecin et naturaliste, que sur divers points du globe, cette circonstance a lieu, car il l'a observée au Port Jackson, et M Mertens, naturaliste de l expédition russe du capitaine Lutké, qui faisait le tour du monde dans le même tems, l'a aussi rencontrée.

J'ajouterai que j'ai trouvé dans une *Asterie discoide* L. (2) il y a quelques années, un petit poisson que je crois du même genre, l'ayant envoyé à Cuvier je me suis cru dispensé de l'examiner.

---

(1) Voyez les observations et recherches critiques sur différents poissons, par G. Cuvier, mem. du mus. 1815. I. 312 et pl. 16. f. 1.

(2) Ann. sc. nat. 1830 XX 177.

Pour ne rien ométtre des faits curieux soumis à la société par notre collègue dans le courant de cette année, je citerai la petite carangue à opercule dentelé que selon les pècheurs, on rencontre presque toujours cachée sous les bras des méduses.

Nous passons au 6e. ordre des poissons, celui des *Plectognathes*, dont le caractère principal est d'avoir une ostéologie telle que dans certains cas les mouvemens de la bouche sont nuls.

Dans la 1re. des 2 familles qui le composent, les Gymnodontes, on ne connait que 4 genres; tous se trouvent dans la mer qui baigne nos rivages.

Le genre Moles (*orthagoriscus* Schn. *Cephalus* Sh.) Cuv. R. A. II. 369, avait déjà offert une espèce dans la mer des Indes l'*orth oblongus* Bl. M. Liénard vient d'en faire connaître une dont les dimensions sont considérables; elle avait 4 pieds de long, et un peu plus de 3 pieds de haut, en y comprenant les nageoires, dorsale et anale et pesait 107 livres. Il lui a donné le nom de *Mole à caudale lancéolée* parceque effectivement cette nageoire se trouve en pointe vers le milieu tandis que dans les autres espèces elle est comme tronquée. Il en a fait un dessin réduit.

Dans la 2e. famille des Plectognates, que Cuvier appelle Sclérodermes, on compte 2 genres, les *Balistes* et les *Coffres* ou plutôt 2 petites familles; car c'est le sort de presque tous les genres formés par Linné de devenir plus tard le type d'une famille même considérable, tant le nombre des genres et des espèces a pris de développement depuis ce grand naturaliste.

M. Julien Desjardins a décrit dans chacun de ces genres une espèce qu'il croit nouvelle.

Il a nommé Monacanthe porte-baguettes (*Monacanthus bacilligerus* J. D.) un poisson du grand genre Baliste qui a le corps tout noir et les nageoires jaunatres et dont les flancs sont armés de 2 faisceaux composés de 7 à 8 baguettes qui ont environ le cinquième de la longueur totale du corps.

Et Ostracion hideux (Ostracion horridus J. D.) un coffre à corps quadrangulaire sans épines qui diffère assez de l'*Ostracion à double bosse* de Commerson pour en être séparé.

Je terminerai cette longue nomenclature d'espèces par le résumé de 2 descriptions que M. Liénard a faites dans la famille des Sélaciens Cuv. (Plagiostomes Dum.) et dont les espèces appartiennent au grand genre des *Squales* L.

Il a appelé *Roussette Panthere* un poisson qui lui a été apporté de la mer rouge et qui est du genre *Scyllium* Cuv.

Puis il a décrit une espèce qui appartiendrait à la deuxième section ou tribu adoptée par Cuvier, mais qui s'en éloigne cependant par des dents différentes. Notre collègue dit qu'elle a 2 rangées de dents petites, plates, tranchantes et de la forme d'une demi mollette d'éperon. Ce poisson avait été harponné en Juin dernier dans une pêche au flambeau ; sa couleur est grise, entremêlé d'olive et sablé de blanc.

CRUSTACÉS ET INSECTES.

Le seul genre Rémipede qui appartient à la section des anomaux (anomala Latr :) des crustacés décapodes macroures a été le sujet d'une lecture.

Deux espèces assez imparfaitement décrites composent ce genre et notre localité n'ayant pas encore été citée comme une de celles où elles se trouvent, M. J. Desjardins a pensé après des recherches assez étendues, pouvoir appliquer à celle qui se trouve si communément sur nos rivages sablonneux le nom de *Remipes nesogallicus* J. D. ce qui porterait à 3 le nombre des espèces du genre.

C'est un petit crustacé de la grosseur et de la longueur d'une phalange, peu ou point recherché à cause de son peu de substance charnue.

Ce genre Remipède (Latr. R. A. Cuv. IV. 75. 2e. Ed.) offre une preuve nouvelle du besoin où se trouve aujourd'hui la science, d'un *spécies général* des crustacés, et l'auteur de ce petit travail a cru rendre quelque service en décrivant avec détails et en examinant aveo critique ce genre et les espèces qu'on y rapporte.

Un insecte du genre Naucore (Naucoris Geoff. Cuv. R. A. V. 206) de l'ordre des hémiptères, a été décrit comme nouveau par M. J. Desjardins.

Il vit dans les lieux humides parmi les roches et les débris de végétaux que les vents et les flots transportent sur le bord de la mer. D'une couleur brune peu distincte des lieux qu'il habite, d'une forme applatie et presque quadrangulaire; ne volant point,

ayant au contraire des mouvemens peu rapides, il ne doit pas paraître étonnant que cet insecte n'ait pas été rencontré plus souvent, quand on ajoutera encore que les plus grands de l'espèce n'ont que 3 lignes de longueur.

Cet insecte semblerait par ses mœurs et ses formes, faire le passage des genres du même ordre qui vivent tout à fait dans l'eau comme les Notonectes et ceux qui comme les Ranatres peuvent rester long-temps privés de ce liquide *Natura non facit saltus.* L. (1)

Plusieurs différences assez notables font supposer à l'auteur de la description que cet insecte pourrait même constituer un sous-genre.

Le nom de *Naucore rugueuse* (*Naucoris rugosa* J. D.) lui a été donné parce qu'elle est effectivement tant soit peu rugueuse.

L'alucite xylostelle (*) qui cause tant de ravages dans les jardins légumiers a été décrite dans toute ses métamorphoses par M. J. Desjardins, ses habitudes et en général tout ce qui se rapporte aux dégats qu'elle commet et aux moyens employés pour s'en préserver ont aussi été traités dans une note que la connaissance du sujet a porté ce membre à détailler

(1) Linn. Philos : Botanica. Berol. 1780. p. 27. n : 77.

(*) La teigne à bandelette blanche (Geoff. II. 196. n : 35)
Alucite xilostelle (Enc. met. pl. 93. alucite f. 1. a b. c d.)
——— ——— Bosc. nouv. cours d'agric. I. 246. 1809.
Alucite xylostelle Fab. Enc. met. IV 119 n. 1.
Phalena Tinea xylostella L. Gm. 2610. 389.
Ypsolophe xilostelle (Y. xilostei Walckenaër Faune parisien II. 322)
Alucite xylostelle ; (alucita xylostei Latr. Ed. de Sonn XIV. 253.)

amplement. Cette espèce, connue des plus anciens nomenclateurs, et cependant bien difficile à déterminer, vu qu'elle appartient à la section des *Tinéites* où sont rangées une foule de petits papillons nocturnes, n'est pas indiquée dans le travail spécial de M. Boisduval sur les papillons de Madagascar, Maurice et Bourbon (2), de plus, elle est malheureusement si abondante et sa larve qui n'atteint pas un maximun de quelques lignes, opère si énergiquement sur les feuilles les plus épaisses des choux et de presque tous les légumes, que l'auteur a cru devoir en décrire toutes les particularités à la société Ce sujet lui ayant paru être autant du domaine de l'agriculture que de celui de la zoologie.

(2) Nouv. ann. mus. d'hist. nat. de Paris. II........1833.

T ANNUEL

RAVAUX

DE LA

S ARTS ET DES SCIENCES

MAURICE.



IMPRIMERIE DU MAURICIEN.

1851.